

RAPPORT DNCCG

SAISON 2024-2025



COMPTES
DES CLUBS
PROFESSIONNELS
AU 30 JUIN 2025



Point de vue de la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels

La DNCCG de la Ligue Nationale de Basket évolue sans cesse, afin de prendre en compte l'environnement macro-économique et conséquemment, tenir compte de l'évolution du modèle économique des clubs de basket professionnels. Par-delà son rôle de contrôle, elle conseille et accompagne quotidiennement les clubs afin de :

- Assurer la pérennité des associations et sociétés sportives membres de la LNB ;
- Veiller au respect de l'équité sportive des compétitions organisées par la LNB ;
- Contribuer à la régulation économique des compétitions et veiller à l'équilibre financier ;
- Apprécier la santé économique actuelle et future des clubs.

Les saisons 2022-2023 et 2023-2024 ont été matérialisées par des records d'évolution des produits d'exploitation des clubs respectivement de :

- +19% et de +11% en Betclic ÉLITE ;
- +6% et de +9% en ÉLITE 2 (ex-Pro B).

Le total des produits d'exploitation a cru de 1% en 2024-2025 (maintenant ainsi les niveaux antérieurement atteints) au niveau de la Betclic ÉLITE, malgré le passage de dix-huit à seize clubs entre 2023-2024 et 2024-2025.

En ÉLITE 2, le total des produits d'exploitation a cru de 30% entre 2024-2025 et 2023-2024. En tenant compte du passage de dix-huit à vingt clubs entre les deux saisons et en prenant une moyenne arithmétique par club engagé, les produits d'exploitation ont cru de 17% en 2024-2025, confirmant et consolidant les records des deux précédentes saisons.

En combinant les deux divisions (le nombre de clubs restant inchangé à trente-six), le total des produits d'exploitation s'élève à 193.567 K€ au 30 juin 2025, contre 177.007 K€ au 30 juin 2024, correspondant à une évolution de plus de 9% et établissant ainsi un nouveau record.

Le basket professionnel français confirme donc son attractivité tant sur le plan de l'image véhiculée que sur le plan sportif, appuyée par une compétitivité accrue. Les playoffs et les Finales du championnat de Betclic ÉLITE 2024-2025, ainsi que le resserrement par le haut du classement en ÉLITE 2, en sont une illustration parfaite.

Les revenus d'exploitation « privés » des clubs (à l'exclusion des subventions accordées par les collectivités territoriales ainsi que les sponsoring publics), sont par ailleurs consolidés.

En Betclic ÉLITE, les revenus « privés » d'exploitation représentent 83% en 2024-2025, contre 80% en 2023-2024.

En ÉLITE 2, les revenus « privés » d'exploitation représentent 70% en 2024-2025, contre 67% en 2023-2024.

Dans une tendance structurelle baissière des moyens alloués aux collectivités territoriales, ces ratios témoignent d'une stratégie vertueuse des clubs à moyen et long terme.

La Betclic ÉLITE présente une perte nette cumulée de -0,8 M€ au 30 juin 2025, contre -9,7 M€ au 30 juin 2024. Les résultats d'exploitation étant quasiment au même niveau entre les deux saisons, cette amélioration apparente provient uniquement du différentiel du montant d'abandon de créances par les actionnaires.

L'exploitation cumulée des clubs évoluant en Betclic ÉLITE se traduit par une perte d'exploitation de -34 M€ en 2024-2025 contre -32,6 M€ en 2023-2024. Les (3) clubs évoluant en Euroleague représentent une perte cumulée d'exploitation de -32,1 M€ sur les -34 M€ constatés en 2024-2025.

La situation nette cumulée reste confortable et s'établit à 8.6 M€ au 30 juin 2025.

L'ÉLITE 2 présente un bénéfice cumulé de 1 M€ en 2024-2025 après une perte cumulée de -0.5 M€ en 2023-2024. Cette apparente amélioration est liée à des abandons de créances en 2024-2025. En effet, le résultat cumulé d'exploitation reste déficitaire de -2.3 M€ en 2024-2025 comme en 2023-2024.

La situation nette cumulée des clubs s'établit à 7 M€ au 30 juin 2025, contre 2,8 M€ au 30 juin 2024, principalement grâce à une opération significative de capitalisation au sein d'un club évoluant dans la division.

Ces données financières illustrent la solidité et la pérennité du modèle économique des clubs évoluant en ÉLITE 2, se traduisant pour une rivalité sportive accrue. Les clubs « territoriaux » contribuent à populariser le basket français.

Les budgets actualisés présentés pour la saison 2025-2026 traduisent une saine prudence des clubs notamment dans l'estimation des revenus « privés » d'exploitation, et subséquemment des ambitions de masse salariale, à l'exclusion d'une exception confirmant le constat général.

Le contexte socio-économique national et les turbulences géopolitiques nous incitent à être vigilant sur la santé économique et financière des clubs. Le niveau des fonds propres devrait permettre néanmoins de faire face aux cycles inhérents à toute activité économique.



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA DNCCG DES CLUBS PROFESSIONNELS	6
BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DNCCG	9
MÉTHODOLOGIE & CLÉS D'ANALYSE	11
RÉSULTATS SPORTIFS 2024-2025	14



Compte de résultat cumulé de la Betclic ÉLITE	16
Résultats et situation nette de la Betclic ÉLITE	18
Les produits d'exploitation	20
Les charges d'exploitation	26
Résultat exceptionnel 2024-2025	29
Corrélation entre classement sportif et masse salariale	30
Risques sportifs et budgets	31



ÉTUDE COMPARATIVE Betclic ÉLITE / Pro B	33
---	----

PRO :

Compte de résultat cumulé de la Pro B	34
Résultats et situation nette de la Pro B	36
Les produits d'exploitation	38
Les charges d'exploitation	44
Résultat exceptionnel 2024-2025	48
Corrélation entre classement sportif et masse salariale	49
Risques sportifs et budgets	50



Présentation analytique des centres de formation des clubs professionnels	54
Focus sur les budgets des clubs pour la saison 2025-2026	55
À propos de la Ligue Nationale de Basket	58

PRÉSENTATION DE LA DNCCG DES CLUBS PROFESSIONNELS

Qu'est-ce que la DNCCG des clubs professionnels ?

Conformément à l'article L.132-2 du Code du Sport, aux règlements de la Fédération Française de Basketball (FFBB), à la convention de délégation liant la FFBB et la Ligue Nationale de Basket (LNB) ainsi qu'aux règlements de la LNB, la Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels (DNCCG) est chargée d'assurer le contrôle de la gestion administrative, financière et juridique des clubs affiliés à la LNB.

Les moyens mis en œuvre par la DNCCG sont notamment :

- l'indépendance, rappelée dans l'article du Code du Sport précité ;
- la compétence technique, primordiale compte tenu de la complexité des dossiers, facilitée par :
 - le choix de travailler avec un prestataire, cabinet d'expertise-comptable indépendant ;
 - une composition de Commission garantissant une connaissance fine du basket professionnel ;
- un cadre réglementaire pertinent et adapté, qui doit évoluer régulièrement afin de s'adapter aux modifications du contexte.

Objectifs :

- Assurer la pérennité des associations et sociétés sportives qui sont membres de la LNB ou en sollicitent l'adhésion
- Favoriser le respect de l'équité sportive
- Contribuer à la régulation économique des compétitions
- Évaluer la santé financière actuelle et future des clubs

COMPOSITION DES ORGANES :

Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels (DNCCG)

Président : Patrick HIANASY



Conseil Supérieur de Gestion

6 membres indépendants des clubs désignés par le Comité Directeur de la LNB

Le Président de la DNCCG

Bernard CORON
Ex-président de club

Sabine FOUCHER
Ex-employée du Ministère des Sports

Jean-François MANDROUX
Ex-président de club

Yannick SOUVRE
Directrice de la Ligue Féminine de Basket

Lionel LAFFITTE
Consultant marketing et éthique

Commission d'Homologation et de Qualification

Le Président de la DNCCG

Camille DELZANT
Juriste

Quentin CARRIERE
Juriste

Margot TALBOURDEL
Juriste

Ludovic KENZOUA
Juriste

Commission de Contrôle de Gestion

3 membres désignés par le Comité Directeur de la LNB issus d'un ou plusieurs cabinet(s) indépendant(s) de consulting :

Rodolphe CADIO
Président de la Commission de Contrôle de Gestion

Maxence OMARI
Consultant financier

Clément JACQUES
Consultant financier

Effectif permanent de la DNCCG :

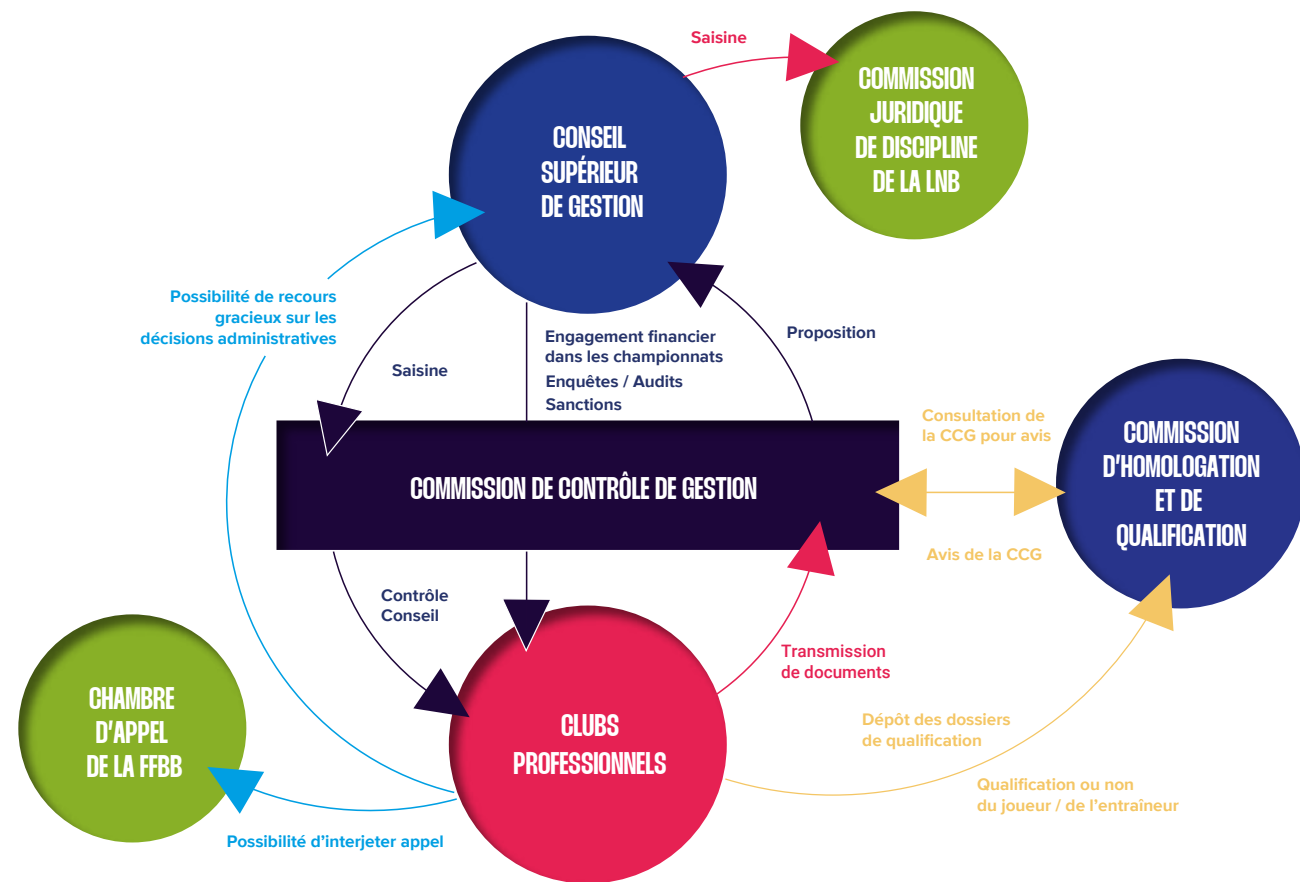
Référents de la Commission de Contrôle de Gestion et du Conseil Supérieur de Gestion :

Paul LAFONT
Directeur Financial Planning

Benjamin BERNERON
Contrôleur de Gestion

Référent de la Commission d'Homologation et de Qualification :

Etienne ROBERT
Directeur LNB Légal



La répartition des rôles et des responsabilités entre les différentes instances de la DNCCG des clubs professionnels est précisée dans les règlements de la LNB :

1/ La Commission de Contrôle de Gestion analyse les dossiers des clubs professionnels. Elle :

- assure une mission d'information et de contrôle du respect, par les clubs, des dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production des documents prévus par les règlements
- examine la situation financière des clubs

Chaque club professionnel (évoluant en Betclic ÉLITE ou Pro B) est reçu au moins une fois par an à la fin du championnat en mai pour permettre à la Commission de Contrôle de Gestion d'apprécier la situation financière du groupement sportif de la saison en cours, comprendre les principes de construction budgétaire de la saison à venir et valider sa participation aux compétitions organisées par la LNB.

- conduit des audits sur place et sur pièces
- fournit les éléments permettant la production du bilan et du compte de résultat du Basket Professionnel
- propose des évolutions des règlements et du plan comptable applicable au Basket Professionnel.

2/ Le Conseil Supérieur de Gestion :

- est le garant des procédures telles que définies par le Comité Directeur de la LNB
- assure une mission d'information et de contrôle en matière de gestion
- est l'instance habilitée à diligenter des contrôles (y compris sur place et sur pièces) et à prononcer des sanctions
- peut saisir toute Commission de Discipline compétente s'il a connaissance de faits ou d'éléments susceptibles de constituer un manquement aux règlements de la LNB ou de la FFBB
- assure le contrôle et l'évaluation des projets d'achat, de cession et de changement d'actionnaire des sociétés sportives.

Depuis sa création en 2003, la DNCCG a toujours souhaité délivrer une assistance et un conseil auprès des clubs professionnels, comme symbolisé par le premier « C » de son sigle. Cette mission se concrétise au quotidien par une assistance permanente sur les problématiques comptables, financières, sociales et fiscales ainsi que juridiques. Ce soutien quotidien est assuré grâce notamment à la présence au sein de la LNB des salariés permanents qui sont au contact des clubs et des membres de la Commission de Contrôle de Gestion.

3/ La Commission d'Homologation et de Qualification a pour missions :

- l'homologation des contrats de travail des joueurs et entraîneurs
- la qualification des joueurs et entraîneurs
- le conseil juridique auprès des clubs pour la rédaction des contrats et / ou sur la résolution de problématiques liées aux contrats de travail

- l'interprétation des règlements
- le contrôle relatif aux titres de séjours et immatriculation à la Sécurité Sociale des joueurs étrangers (hors UE et EEE)
- le traitement des dossiers JFL (octroi du statut et traitement des demandes de dérogation)
- l'enregistrement des documents attestant de l'éligibilité d'un joueur à prendre part aux compétitions Espoirs organisées par la LNB.

LE BILAN D'ACTIVITÉ DE LA DNCCG POUR LA SAISON 2024-2025

➤ Activité du Conseil Supérieur de Gestion et de la Commission de Contrôle de Gestion

- **3 réunions plénières** du Conseil Supérieur de Gestion
- **19 réunions à distance** (conférence téléphonique ou consultation par e-mail)
- **2 audits sur place** dans deux clubs de Betclic ÉLITE et Pro B
- **5 auditions** anticipées en avril 2025

- **Auditions annuelles** par la Commission de Contrôle de Gestion de tous les clubs, pour présentation de l'estimé de leurs comptes au 30 juin 2025 et de leur budget prévisionnel 2025-2026
- **La session de formation annuelle** destinée à l'ensemble des responsables administratifs et financiers des clubs de Betclic ÉLITE et Pro B a eu lieu le 26 mars 2025

➤ Publications du service LNB Financial Planning

Oct 2024	Nov 2024	Déc 2024	Janv 2025	Fév 2025	JUIN 2025
Budgets et masses salariales prévisionnels 2024-2025	Synthèse sur les produits d'exploitation 2023-2024	Statistiques sur les salaires 2024-2025	Rapport DNCCG sur les comptes des clubs professionnels au 30 juin 2024	Statistiques sur les affluences à mi-saison 2024-2025	Statistiques sur les affluences en fin de saison 2024-2025

➤ Activité de la Commission d'Homologation et de Qualification

Nombre de contrats homologués :

331
contrats
ont été homologués
en Betclic ÉLITE

351
contrats
ont été homologués
en Pro B

Au total 682
contrats
ont été homologués dans les Championnats Betclic et Pro B lors de la saison 2024-2025, avec la répartition suivante :

NOMBRE DE CONTRATS HOMOLOGUÉS	Betclic ELITE	PRO B
JOUEURS PROFESSIONNELS	230	263
sous contrat jusqu'au 30 juin 2025	207	233
sous contrat de pigiste médical	23	30
JOUEURS ESPOIRS	45	41
sous contrat aspirant	15	9
sous contrat stagiaire	30	32
ENTRAÎNEURS	56	47
sous contrat d'entraîneur principal	20	24
sous contrat d'entraîneur assistant	36	23

MÉTHODOLOGIE

Les données présentées dans ce rapport ont été établies à partir des informations comptables et financières fournies par les clubs professionnels qui évoluaient en Betclic ÉLITE et Pro B sur la saison 2024-2025 (comptes clôturés au 30 juin 2025, validés par les Commissaires aux comptes, transmis au 15 septembre 2025 et saisis sur la plateforme en ligne SAP Analytics Cloud).

Conformément aux règlements de la LNB, ces comptes (bilans et comptes de résultat) ont été préparés selon les principes comptables généralement admis en France et sur la base du plan comptable imposé aux clubs par la LNB.

La présente publication fait état des comptes des groupements sportifs :

- Pour les groupements sportifs ayant créé une société pour gérer le secteur professionnel, seuls les comptes de la société sont pris en compte pour l'élaboration du présent rapport ;
- Pour les autres, les comptes de l'association sont pris en compte dans leur intégralité.

Les holdings de contrôle sont exclues du périmètre de ce rapport.

Les bilans et comptes de résultats agrégées ont été obtenus par simple addition des états fournis par les clubs.

Les commentaires sur les principaux chiffres présentés le sont dans le cadre d'une analyse globale et ne sauraient donc être considérés comme systématiquement applicables à chacun des clubs composant les divisions professionnelles.

Lors de la saison 2024-2025, la Betclic ÉLITE est passée à 16 équipes (contre 18 équipes les saisons précédentes) et la Pro B est passée à 20 équipes (contre 18 équipes les saisons précédentes), ce qui aura naturellement un impact sur les données agrégées par division et sur les analyses de comparaison avec les saisons précédentes.

CLÉS D'ANALYSE

Répartition géographique des clubs pour la saison 2024-2025



▼ Club Betclic ÉLITE
▼ Club Pro B

Données relatives à la forme juridique et aux centres de formation au 30 juin 2025



	Forme juridique	Capital social (arrondis en €)	Centre de formation porté par la structure professionnelle du club ?
AS MONACO BASKET	SAM*	2 400 000	non
BCM GRAVELINES DUNKERQUE	SEM	42 000	non
CHOLET BASKET	SASP	181 000	oui
ELAN CHALON	SEM	733 000	oui
ESSM LE PORTEL	SASP	675 000	oui
JDA DIJON	SASP	988 000	non
JL BOURG BASKET	SASP	657 000	oui
LDLC ASVEL	SAS	1 433 000	non
LE MANS SARTHE BASKET	SEM	704 000	oui
LIMOGES CSP	SASP	3 305 000	oui
NANTERRE 92	SAS	56 000	non
PARIS BASKETBALL	SASP	611 000	non
SAINT-QUENTIN BASKET-BALL	SASP	99 000	non
SIG STRASBOURG	SASP	535 000	oui
SLUC NANCY BASKET	SASP	500 000	non
STADE ROCHELAIS BASKET	SAS	500 000	oui

*Société Anonyme Monégasque



	Forme juridique	Capital social (arrondis en €)	Centre de formation porté par la structure professionnelle du club ?
ADA BLOIS BASKET 41	SASP	500 000	oui
AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET	SASP	200 000	oui
ALLIANCE SPORT ALSACE	SASP	56 000	non
ALM EVREUX BASKET EURE	SEM	600 000	oui
ANTIBES SHARKS	SASP	500 000	oui
ASC DENAIN VOLTAIRE	Association	-	oui
BOULAZAC BASKET DORDOGNE	SASP	400 000	oui
CAEN BASKET CALVADOS	SAS	200 000	non agréé
C'CHARTRES METROPOLE BASKET	SAS	180 000	non agréé
CHAMPAGNE BASKET	SAS	470 000	non
CHORALE ROANNE BASKET	SAOS	38 000	non
ELAN BÉARNAIS PAU LACQ ORTHEZ	SAS	621 000	oui
FOS PROVENCE BASKET	SAS	20 000	oui
HYERES TOULON VAR BASKET	Association	-	non agréé
JEANNE D'ARC VICHY BASKET	SASP	100 000	oui
NANTES BASKET HERMINE	SAS	243 000	non*
ORLEANS LOIRET BASKET	SEM	170 000	oui
POITIERS BASKET 86	SASP	255 000	oui
ROUEN MÉTROPOLE BASKET	SAS	177 000	oui
SAINT-CHAMOND ANDREZIEUX BOUTHEON BASKET	SAS	1 600 000	oui

* Contrats aspirants et stagiaires pris en charge financièrement par la structure professionnelle

RÉSULTATS SPORTIFS 2024-2025

Palmarès de la saison 2024-2025

- > Champion de France Betclic ÉLITE :
Paris Basketball
- > Champion de France Pro B :
Boulazac Basket Dordogne
- > Vainqueur des Playoffs de Pro B :
ESSM Le Portel
- > Vainqueur de la Leaders Cup :
Le Mans Sarthe Basket
- > Vainqueur de la Coupe de France :
Paris Basketball
- > Vainqueur de la Leaders Cup Pro B :
Orléans Loiret Basket
- > Promus en Pro B :
Béliers de Kemper, Vendée Challans Basket
- > Relégué en Pro B :
Stade Rochelais Basket
- > Relégués en NM1 :
C'Chartres Métropole Basket, Fos Provence Basket

Clubs engagés en Coupes d'Europe au cours de la saison 2024-2025 :

- > En Euroleague :
AS Monaco Basket (finaliste), LDLC ASVEL, Paris Basketball
- > En Eurocup :
JL Bourg Basket
- > En Basketball Champions League :
Nanterre 92, Saint-Quentin Basket-Ball
- > En FIBA Europe Cup :
Cholet Basket, ESSM Le Portel, JDA Dijon



COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ DE LA BETCLIC ÉLITE (EN K€)

Betclic ÉLITE (en milliers d'euros)	Réalisé 30/06/25	%	Réalisé 30/06/24	%	Évolution Globale	
Produits d'exploitation						
Recettes de match	34 024	27%	29 502	24%	4 522	15%
Versements des instances	6 810	5%	5 081	4%	1 729	34%
Sponsoring	56 067	45%	58 432	47%	-2 365	-4%
<i>dont sponsors privés</i>	50 506	90%	51 162	88%	-656	-1%
<i>dont sponsors publics</i>	5 561	10%	7 270	12%	-1 709	-24%
Subventions	15 116	12%	17 578	14%	-2 462	-14%
Reprises sur amortissement / transfert de charges	4 954	4%	6 839	6%	-1 884	-28%
Autres produits	7 130	6%	5 939	5%	1 191	20%
Total produits d'exploitation	124 102	100%	123 371	100%	731	1%
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	64 656	41%	62 981	40%	1 676	3%
Impôts et taxes	2 168	1%	2 660	2%	-492	-18%
Salaires bruts	65 111	41%	64 936	42%	175	0%
Charges sociales	20 369	13%	21 294	14%	-925	-4%
Dotation aux amortissements et provisions	4 387	3%	2 458	2%	1 929	78%
Autres charges	1 430	1%	1 666	1%	-236	-14%
Total charges d'exploitations	158 121	100%	155 995	100%	2 127	1%
Résultat d'exploitation	-34 020		-32 623			
Résultat financier	408		-144			
Résultat exceptionnel	32 290		23 028			
Impôts sur les bénéfices	122		-25			
Bénéfices ou pertes	-813		-9 715			
Situation nette	8 635		9 651		-1 017	-11%

DES RECETTES TOUJOURS EN CROISSANCE

MALGRÉ LE PASSAGE À SEIZE CLUBS EN BETCLIC ÉLITE

Après deux saisons ayant connu une forte croissance des produits d'exploitation (+19% en 2022-2023 et +11% en 2023-2024), les clubs de Betclic ÉLITE ont une nouvelle fois confirmé leur capacité à développer leurs recettes lors de la saison 2024-2025. Le montant total des produits d'exploitation de la Betclic ÉLITE progresse de 1% alors que la division compte deux clubs de moins que la saison dernière, et la moyenne des produits d'exploitation de la division est donc logiquement en forte hausse : 7,8 M€ cette saison contre 6,9M€ la saison précédente.

Comme lors de la saison précédente, les taux de remplissage records dans les salles de Betclic ÉLITE (94% en moyenne) ont une nouvelle fois permis aux clubs de poursuivre leur belle dynamique au niveau des recettes de match lors de la saison 2024-2025, se traduisant par une augmentation de 15% par rapport à la saison précédente. Le Paris Basketball illustre parfaitement cette tendance avec des chiffres records en termes de recettes de matchs sur une saison.

Le sponsoring, principale source de recettes des clubs de Betclic ÉLITE, présente en apparence une baisse de 4% sous l'effet du passage de dix-huit à seize clubs en première division mais la moyenne de la division est en réalité en hausse de 8%, permettant une nouvelle fois de mettre avant la qualité du travail des clubs dans un contexte économique délicat.

La baisse de 14% constatée sur les subventions est également à nuancer en tenant compte du passage à seize clubs mais reste dans la lignée des saisons précédentes compte tenu du contexte économique et des difficultés financières rencontrées par les collectivités territoriales.

DES FONDS PROPRES SOLIDES ET STABLES

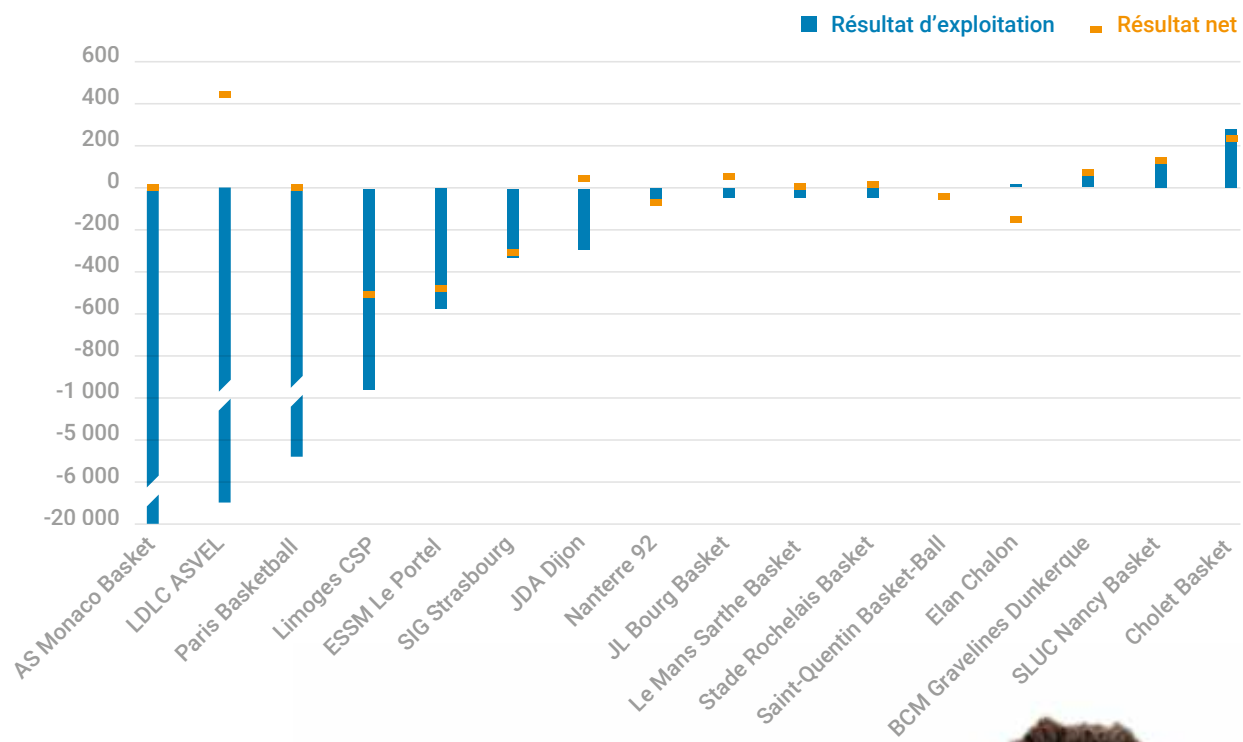
A l'issue de la saison 2024-2025, la Betclic ÉLITE présente une perte nette cumulée de 813 K€, ce qui constitue un déficit bien moins important que le perte constatée lors de l'exercice précédent. Contrairement aux saisons précédentes, aucun club ne présente une perte spectaculaire venant impacter significativement le résultat net cumulé de la division.

Malgré ce résultat net négatif, la situation nette de la Betclic ÉLITE reste stable par rapport à la saison précédente puisque la situation nette moyenne de la division passe de 536 K€ au 30 juin 2024 à 540 K€ au 30 juin 2025. Sur les seize clubs de la Betclic ÉLITE, un seul présente une situation nette négative.



RÉSULTATS ET SITUATION NETTE DE LA BETCLIC ÉLITE

Résultat d'exploitation et résultat net par club (en K€)



Comme lors des saisons précédentes, les résultats d'exploitation sont très hétérogènes au sein de la Betclic ÉLITE, avec un résultat d'exploitation moyen de -2,1 M€ (contre -1,8 M€ la saison précédente). Il convient une nouvelle fois de noter que les trois clubs les plus déficitaires représentent à eux seuls près de 32,2 M€ de perte d'exploitation, pour une perte totale de 34 M€. Le club AS Monaco Basket justifie à lui seul près de 60% de cette perte.

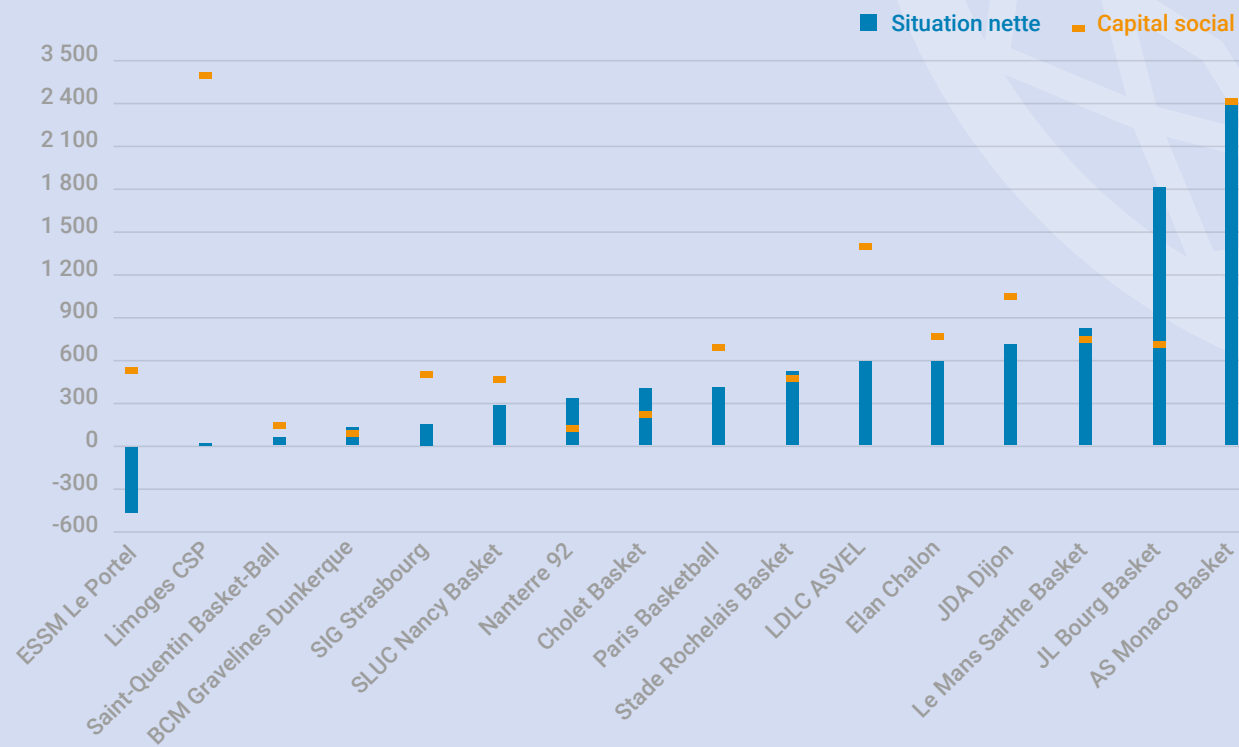
Si le résultat d'exploitation moyen se dégrade par rapport à la saison précédente, nous pouvons également relever une baisse du nombre de clubs présentant un résultat d'exploitation positif : Huit clubs au 30 juin 2024 contre seulement quatre au 30 juin 2025.

En revanche concernant les résultats nets, le nombre de club présentant un bénéfice net ou une perte peu significative (inférieure à 80K€) est stable par rapport à la saison dernière : Quatorze clubs au 30 juin 2024 contre douze clubs au 30 juin 2025 (avec deux clubs de moins dans la périmètre de la division).

Enfin, contrairement aux saisons précédentes, nous constatons que la perte nette cumulée de la division (813 K€) est portée par plusieurs clubs, sans qu'aucun ne présente un déficit spectaculaire.



Situation nette et capital social par club (en K€)



Malgré ce résultat net négatif, la situation nette de la Betclic ÉLITE reste stable par rapport à la saison précédente puisque la situation nette moyenne de la division passe de 536 K€ au 30 juin 2024 à 540 K€ au 30 juin 2025. Les fonds propres cumulés sont donc passés en une saison de 9,7 M€ à 8,6 M€ en comptant deux clubs de moins au sein de la division.

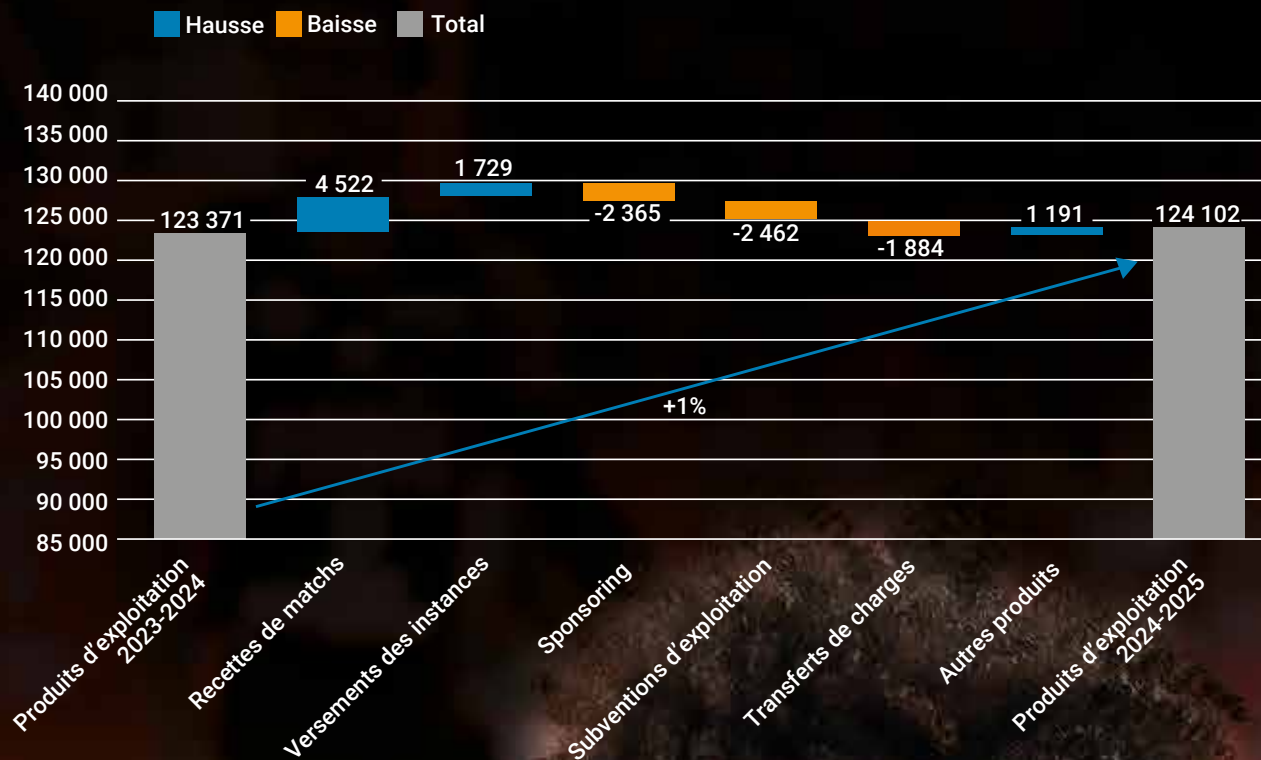
L'effet de la perte nette cumulée sur la situation nette de la division est donc plus que compensée par des opérations capitalistiques (pour environ 700 K€) qui

ont permis de stabiliser les fonds propres de la Betclic ÉLITE au 30 juin 2025. Ces opérations capitalistiques concernent les clubs Limoges CSP et ESSM Le Portel.

Il est également important de souligner qu'un seul club présente une situation nette négative au 30 juin 2025. Pour rappel, les clubs ont l'obligation réglementaire de revenir à une situation nette a minima à l'équilibre sous trois saisons dès lors qu'il se retrouve en situation nette négative.

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Évolution des produits d'exploitation (en K€)

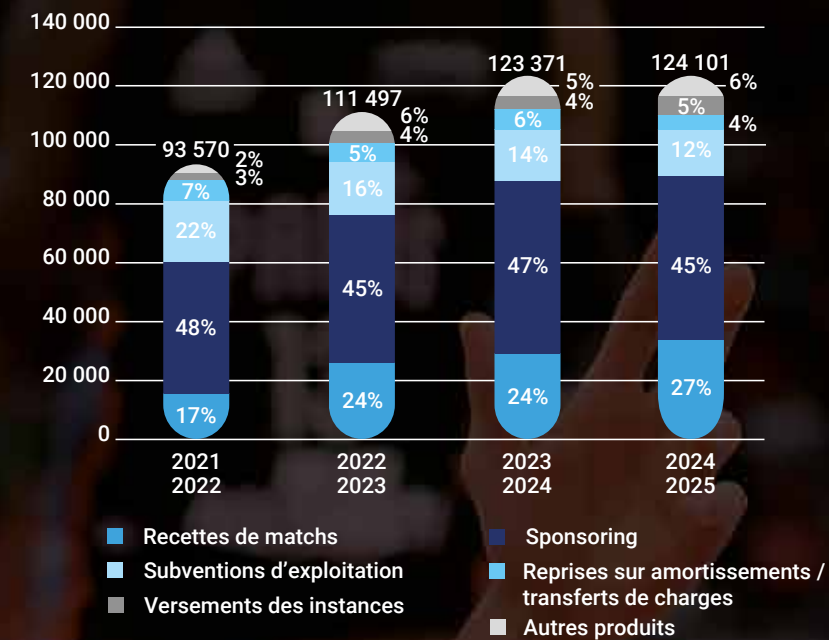


A l'issue de la saison 2024-2025, le montant total des produits d'exploitation de la Betclic ÉLITE progresse de 1% alors que la division compte deux clubs de moins que la saison dernière. La moyenne des produits d'exploitation de la division est donc logiquement en forte hausse : 7,8 M€ cette saison contre 6,9 M€ la saison précédente.

Après une saison marquée par le taux de remplissage des salles le plus élevé de l'histoire de la première division (94%), les recettes de matchs ont poursuivi la croissance observée depuis maintenant plusieurs saisons (+4,5 M€ entre le 30 juin 2024 et le 30 juin 2025). Ces recettes représentent en moyenne 2,1 M€ pour un club de la division contre 1,6 M€ la saison précédente.

Le sponsoring, principale source de recettes des clubs de Betclic ÉLITE, présente en apparence une baisse de 2,4 M€ sous l'effet du passage à seize clubs en première division mais la moyenne de la division sur ce poste est en réalité en hausse de 8%, passant de 3,2 à 3,5 M€.

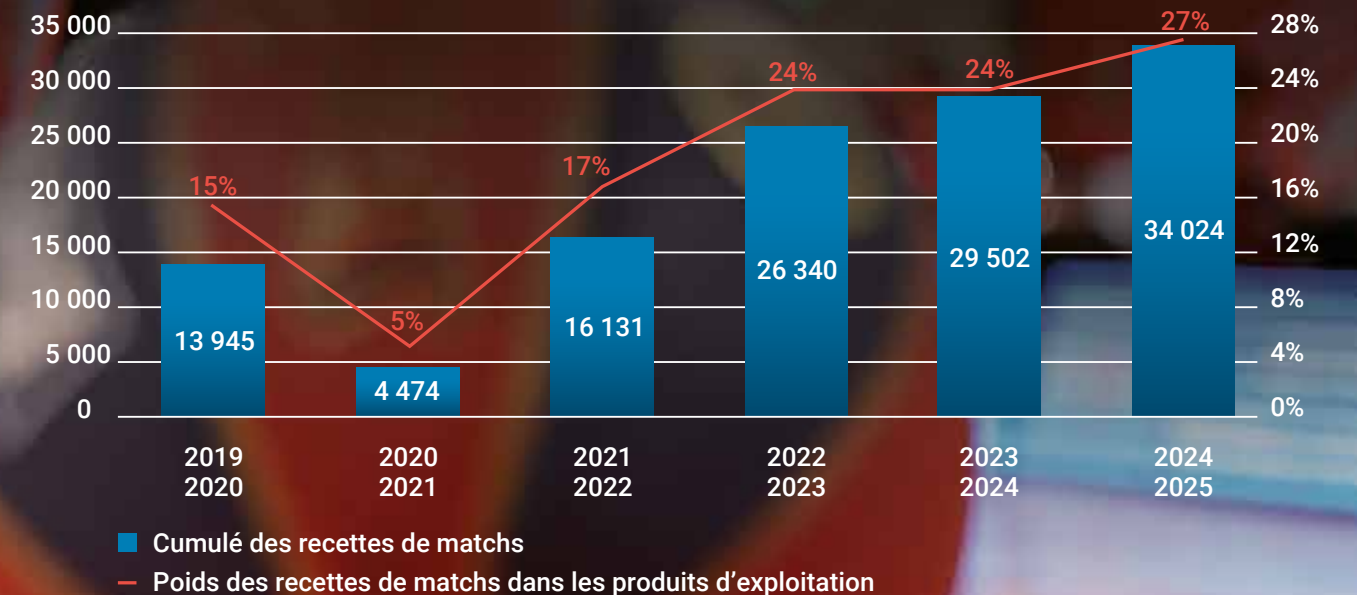
Évolution de la répartition des produits d'exploitation (en K€)



La répartition des produits d'exploitation est logiquement impactée par la hausse significative des recettes de matchs. Ce poste représente désormais 27% des recettes globales des clubs, contre 24% les deux saisons précédentes.

Il convient également de souligner une nouvelle fois que le sponsoring et les recettes de matchs représentent en cumulé plus de 70% des produits d'exploitation des clubs, ce qui témoigne d'un modèle économique globalement sain reposant sur des recettes que les clubs maîtrisent et sur lesquelles ces derniers ont un levier direct (contrairement aux subventions, aux droits TV ou aux indemnités de transfert par exemple).

Évolution des recettes de matchs - Toutes compétitions confondues (en K€)

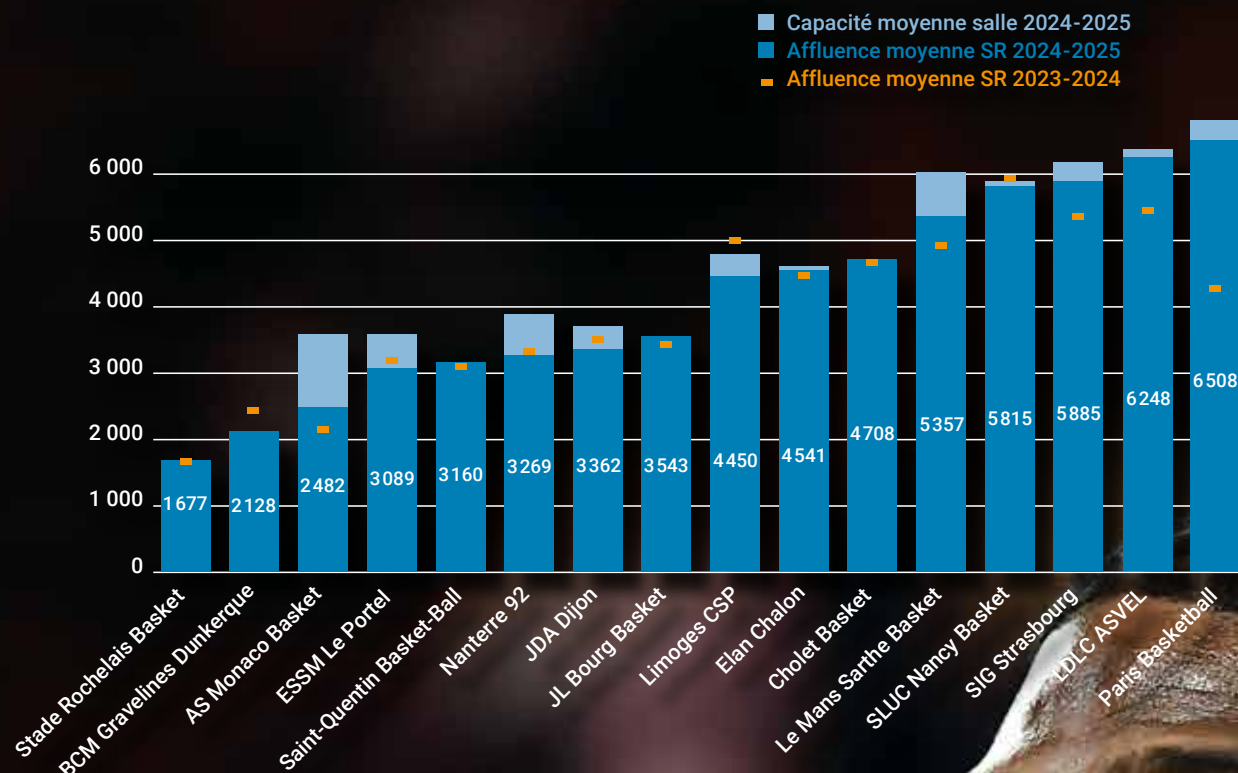


Au 30 juin 2024, un nouveau record avait été établi à près de 30 M€ de recettes de matchs cumulées sur la Betclic ÉLITE, surpassant ainsi les recettes de match réalisées lors des saisons précédentes. A l'issue de la saison 2024-2025, la division présente un nouveau montant record de recettes de matchs à plus de 34 M€, soit une hausse remarquable de 15% par rapport au record de la saison précédente, tout en tenant compte du fait que le passage à seize clubs en première division a logiquement fait jouer deux matchs de moins à domicile par club.

Au-delà du plus haut taux de remplissage des salles sur une saison (94%) en première division, cette hausse s'explique également par le changement de dimension du Paris Basketball qui a évolué pour la première fois sur une saison pleine dans sa nouvelle salle de l'Adidas Arena. Ce club présente le montant le plus important de recettes de matchs générées sur une saison dans l'histoire de la LNB : 9,7 M€ soit une hausse de près de 7 M€ par rapport à la saison précédente.

Depuis la saison 2021-2022, première saison post-crise Covid 19, les recettes de match ne cessent de croître et d'atteindre des niveaux records. Il convient donc de saluer l'excellent travail des clubs de Betclic ÉLITE qui parviennent à remplir leur salle et à fidéliser leur public grâce à la qualité du spectacle proposé et à des stratégies commerciales de plus en plus perfectionnées.

Affluence moyenne par club (saison régulière)

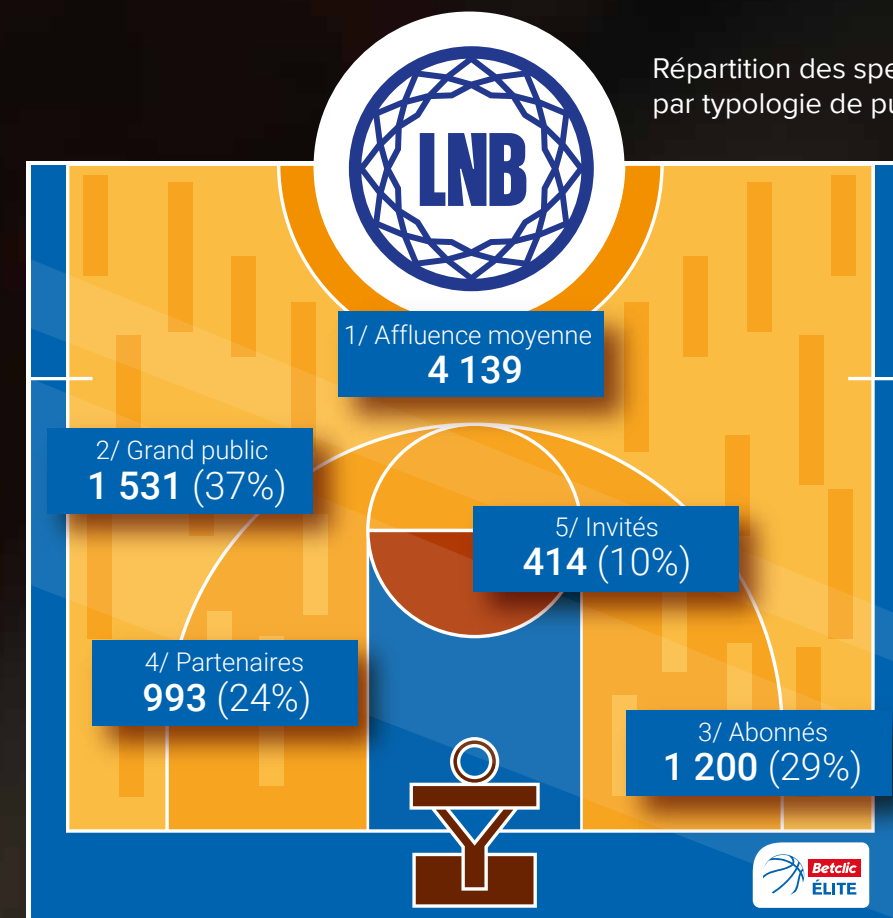


La fréquentation dans les salles de Betclic ÉLITE cette saison permet à la première division du basket français de battre un nouveau record d'affluence moyenne : les clubs ont évolué devant 4 139 spectateurs en moyenne au cours de la saison régulière (précédent record, 3 910 spectateurs de moyenne lors de la saison 2022-2023). Avec ces affluences, les salles affichent ainsi un taux de remplissage de 94%, chiffre historique dans l'histoire de la LNB.

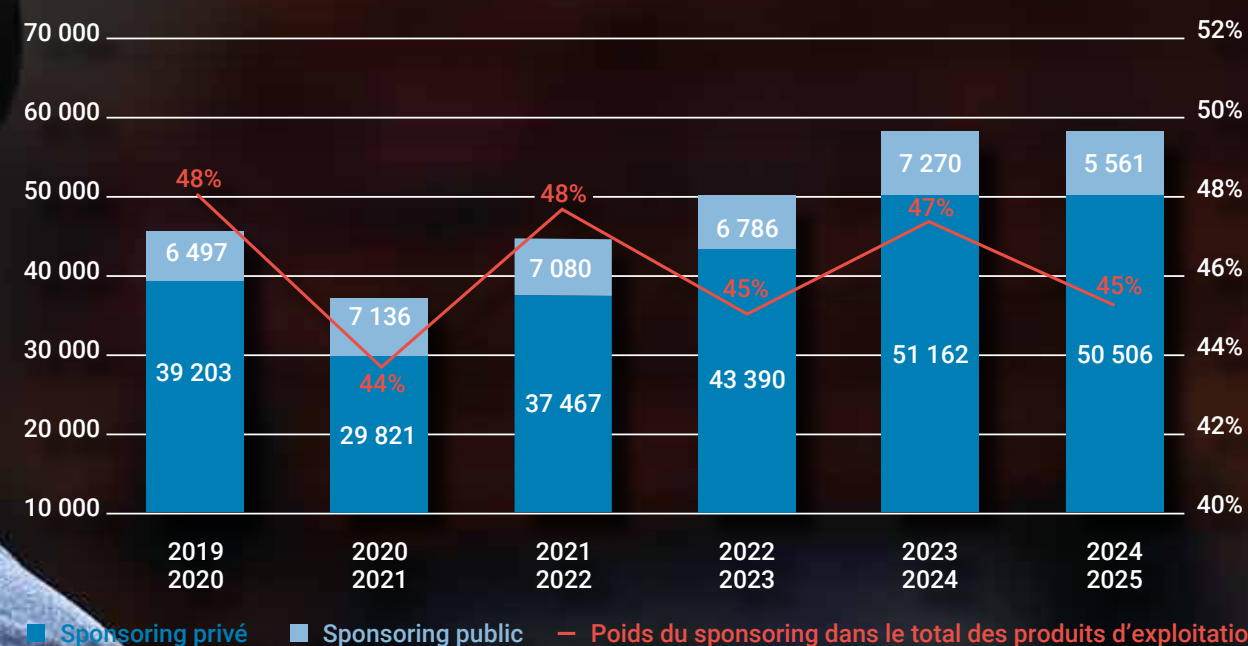
Plus de la moitié des rencontres se sont déroulées à guichets fermés et quatre clubs ont affiché salles combles lors des quinze rencontres disputées à domicile : JL Bourg Basket, Cholet Basket, Stade Rochelais Basket et Saint-Quentin Basket-Ball.

Pour la première fois de sa jeune histoire, c'est le Paris Basketball qui présente la meilleure affluence moyenne avec 6 508 spectateurs par rencontre disputée dans sa salle.

Répartition des spectateurs par typologie de public



Évolution des produits du sponsoring (en K€)

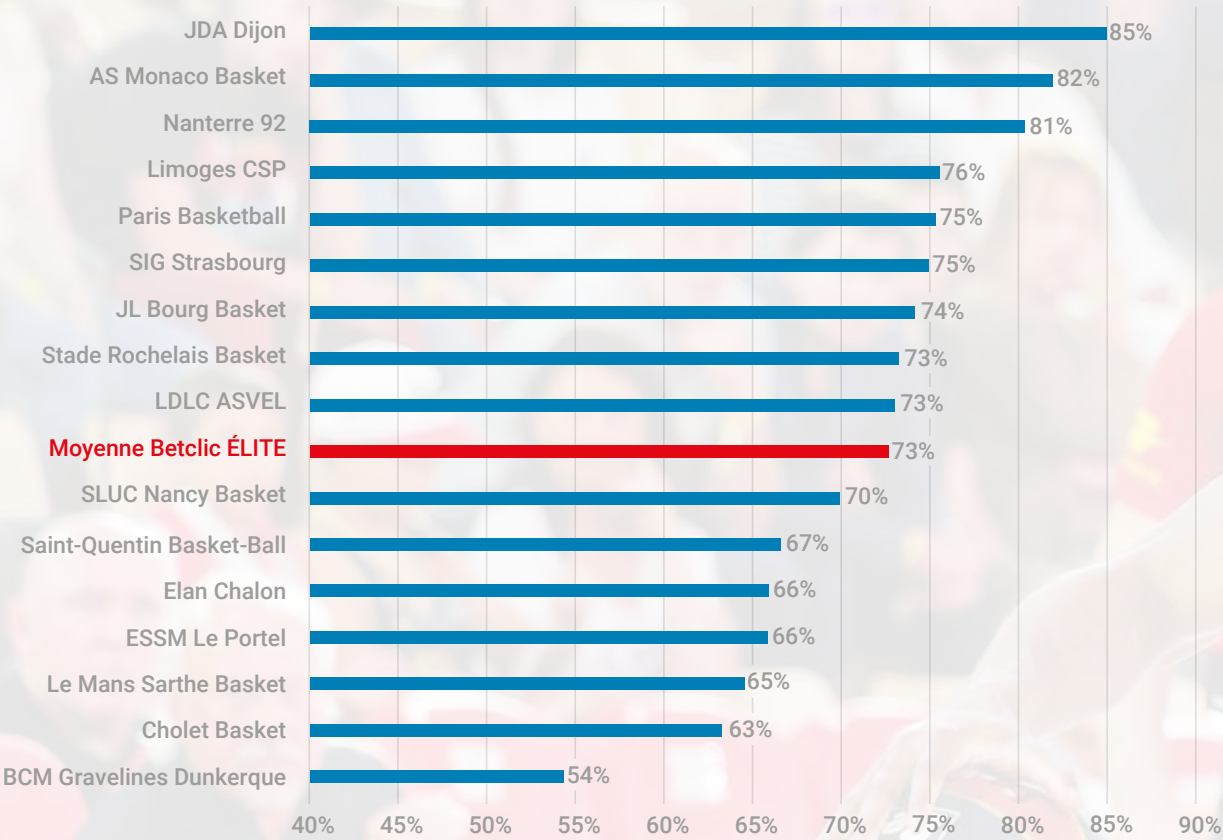


A l'issue de la saison 2023-2024, le montant de sponsoring cumulé de la division avait lui aussi atteint un nouveau record pour s'établir à 58,4 M€.

Au 30 juin 2025, le sponsoring cumulé de la division présente une légère baisse de 4% par rapport à la saison précédente avec deux clubs en moins dans le périmètre de la Betclic ÉLITE. Autrement dit, le sponsoring moyen par club présente lui une hausse de 8% pour s'établir à 3,5 M€ contre 3,2 M€ la saison précédente.

Le sponsoring, issu à plus de 90% du secteur privé, reste le moteur des recettes des clubs de Betclic ÉLITE puisqu'il représente plus de 45% du montant total des produits d'exploitation des clubs de la division.

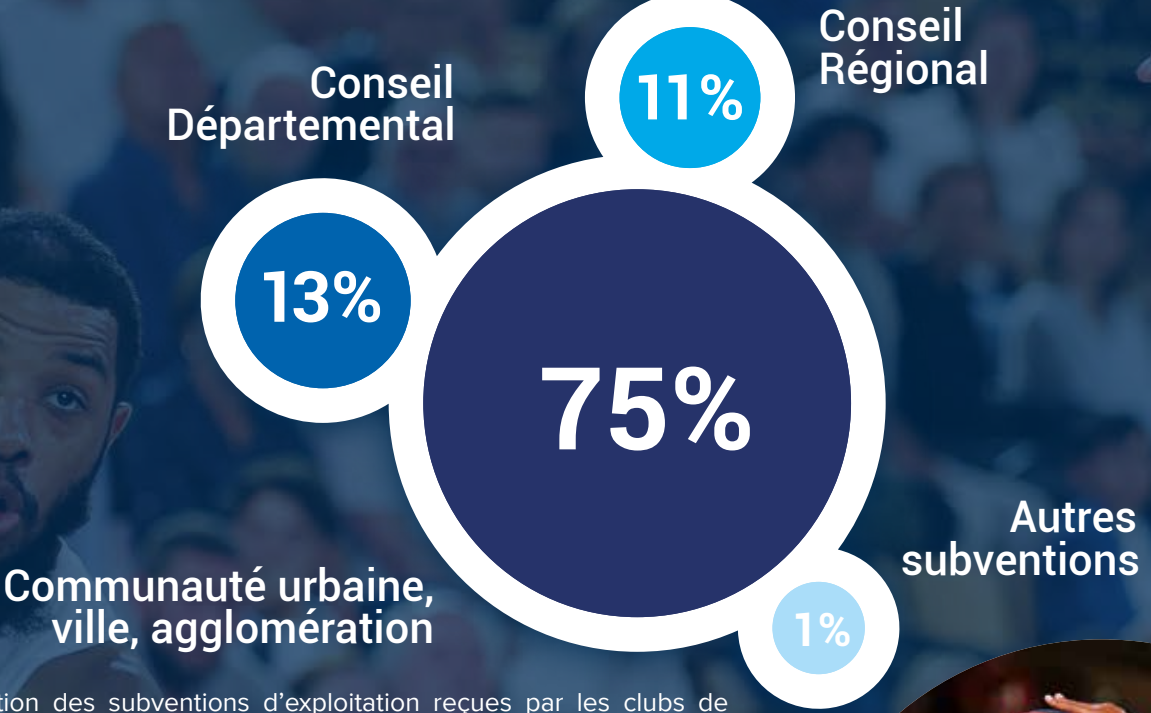
Poids des recettes de matchs et du sponsoring par club



A l'issue de la saison 2024-2025, les recettes de matchs et le sponsoring cumulés représentent en moyenne 73% des produits d'exploitation des clubs de Betclic ÉLITE, ce qui permet de considérer que le modèle économique de la division est globalement sain.

Il faut cependant souligner une certaine hétérogénéité de ces modèles au sein de la division, notamment en observant les deux extrémités du graphique ci-dessus : trois clubs dépendent à plus de 80% des recettes de matchs et du sponsoring alors que pour trois autres clubs ces postes pèsent pour 65% ou moins.

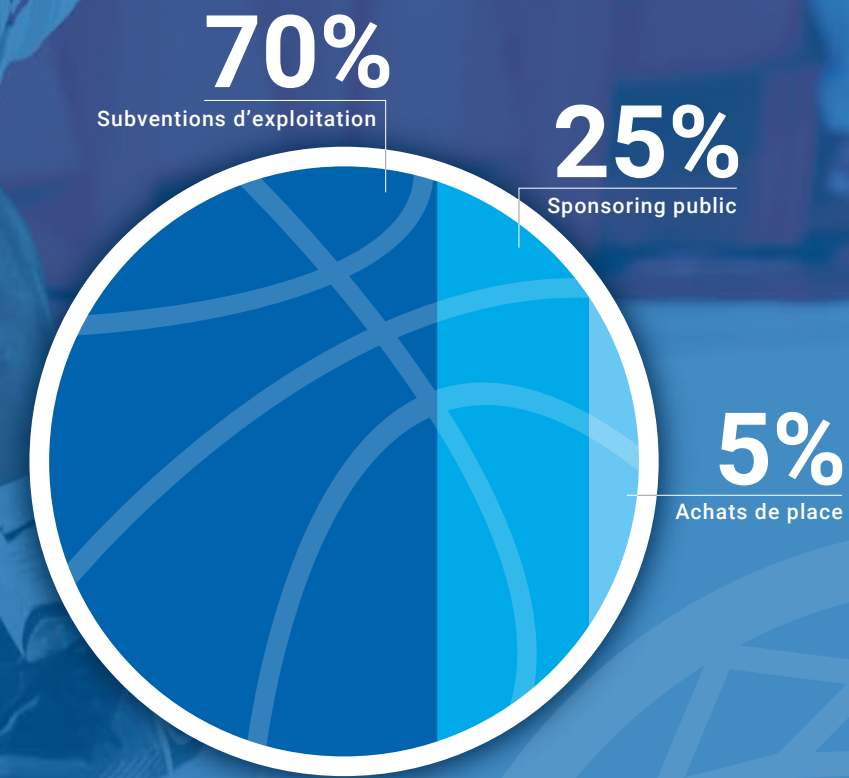
Répartition des subventions d'exploitation



La répartition des subventions d'exploitation reçues par les clubs de Betclic ÉLITE confirme une nouvelle fois que celles-ci proviennent en grande partie (75%) des acteurs publics locaux (communautés urbaines, villes, agglomérations) démontrant une nouvelle fois l'attachement de ces collectivités au développement de leurs clubs respectifs.

Il convient également de souligner la nouvelle baisse globale des subventions des collectivités qui représentaient en moyenne 977 K€ par club au 30 juin 2024 contre 945 K€ au 30 juin 2025, soit une baisse de plus de 3%. Lors de la saison 2024-2025, les collectivités les plus concernées par ces baisses étaient les municipalités et les départements.

Focus sur l'aide des collectivités

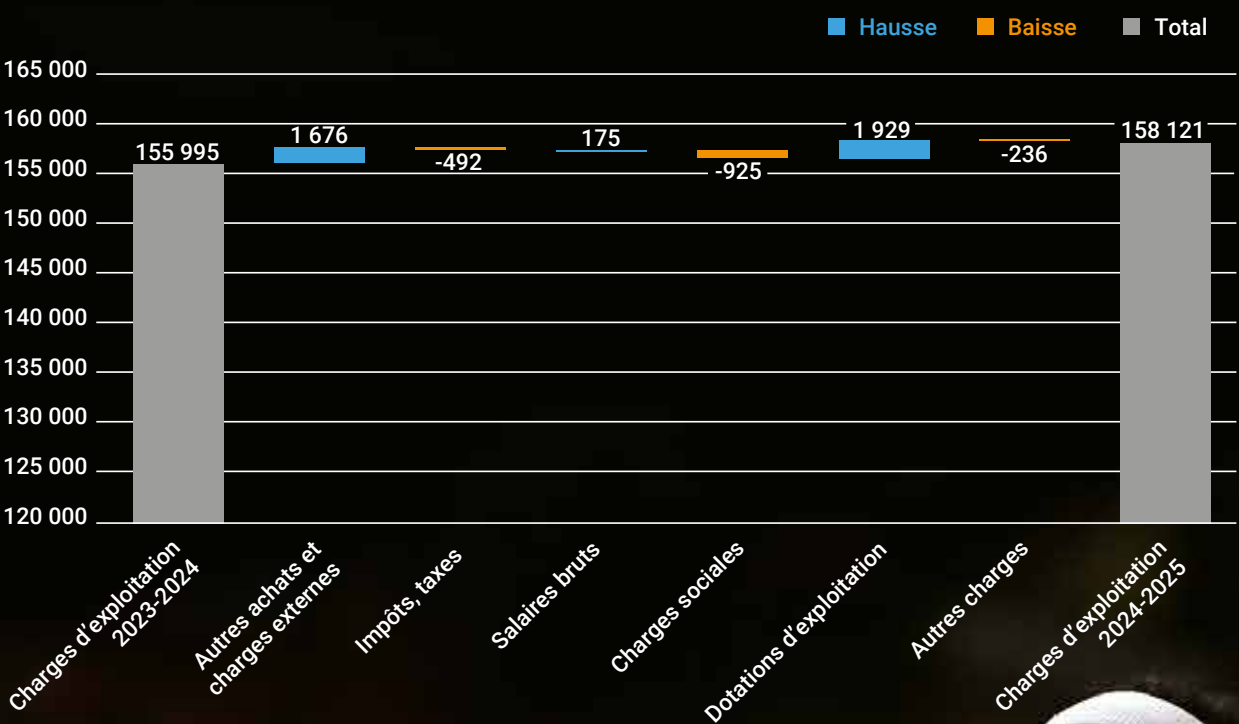


Au 30 juin 2025, la répartition des aides des collectivités présente un format proche de celui de la saison précédente avec une part toujours importante des subventions d'exploitation (70% contre 67% lors de la saison 2023-2024).

Etonnamment, l'évolution lors de la saison 2024-2025 va plutôt à l'encontre de la tendance observée depuis plusieurs saisons pour les collectivités territoriales qui soutenaient de plus en plus les clubs à travers du sponsoring ainsi que des achats de places plutôt qu'à travers des subventions.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Évolution des charges d'exploitation (en K€)

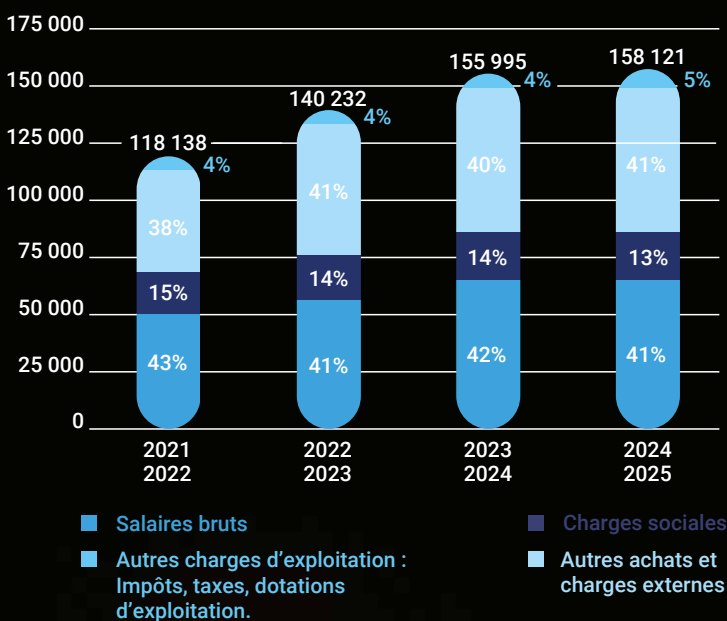


A l'instar des produits d'exploitation, à l'issue de la saison 2024-2025, le montant total des charges d'exploitation de la Betclic ÉLITE progresse de 1% alors que la division compte deux clubs de moins que la saison dernière. La moyenne des charges d'exploitation de la division est donc également en nette hausse : 9,9 M€ cette saison contre 8,7 M€ la saison précédente.

Aucun poste de charges ne présente une évolution très marquée par rapport à la saison précédente. Les hausses les plus significatives concernent les autres achats et charges externes ainsi que les dotations d'exploitation.

La hausse des autres achats et charges externes s'explique en partie par le fait que trois équipes évoluaient en Euroleague lors de la saison 2024-2025 et que cette compétition engendre des charges très importantes notamment en termes de frais d'organisation de matchs et de frais de déplacements. Concernant l'augmentation des dotations d'exploitation, elle s'explique uniquement par le montant important enregistré par le club LDLC ASVEL au 30 juin 2025 sur ce poste (3,1 M€ alors que ce poste pèse 4,4 M€ sur l'ensemble de la division).

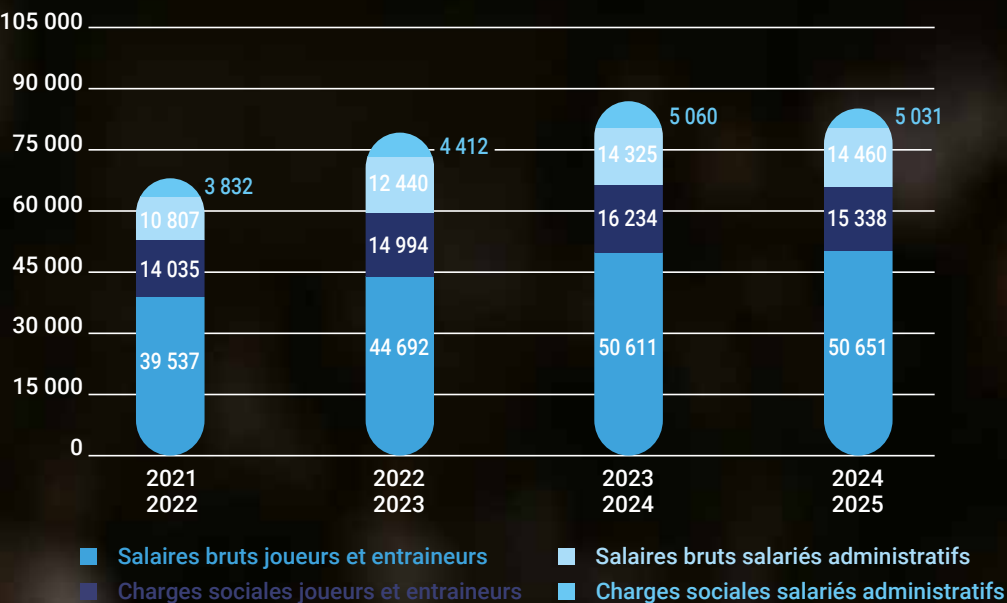
Évolution de la répartition des charges d'exploitation (en K€)



A l'issue de la saison 2024-2025, la répartition des principaux postes de charges est similaire à celle des trois dernières saisons, ce qui témoigne d'une certaine stabilité dans le modèle économique des clubs.

Les coûts liés à la main d'œuvre (salaires bruts et charges sociales) représentent toujours plus de la moitié des charges d'exploitation de la division (54%). Les autres achats et charges externes constituent l'autre poste significatif de dépenses des clubs (41% des charges d'exploitation).

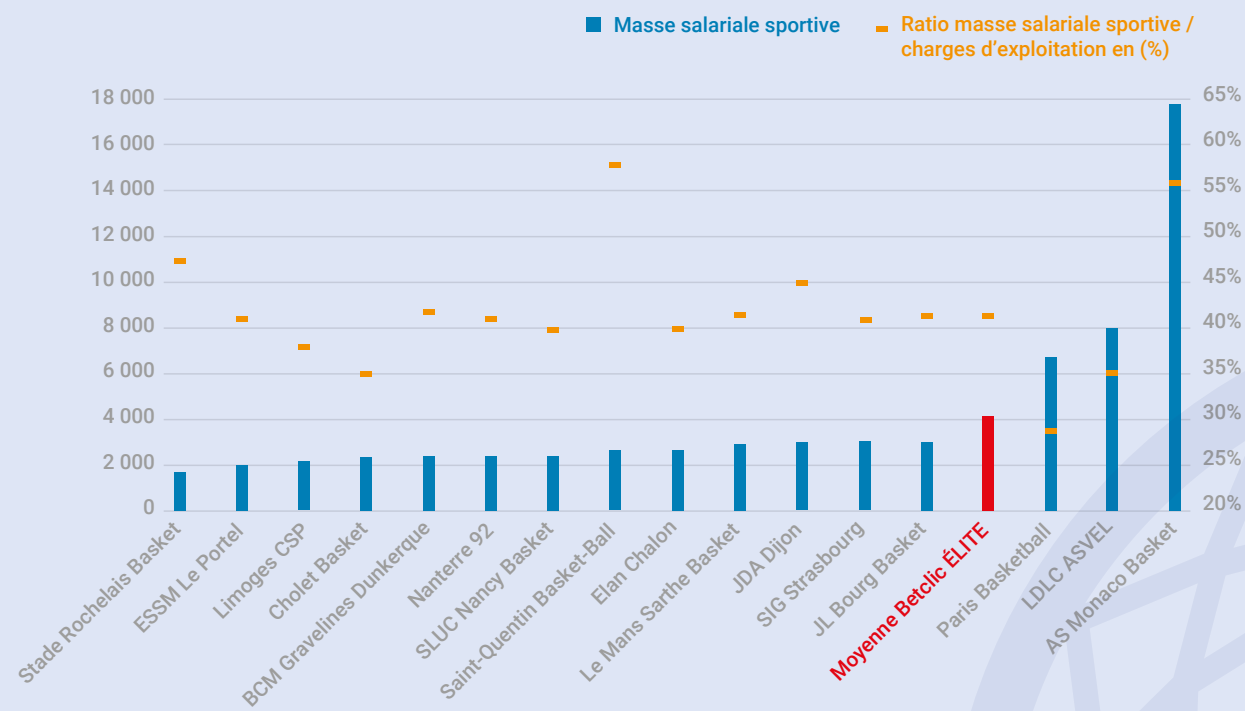
Évolution de la masse salariale (en K€)



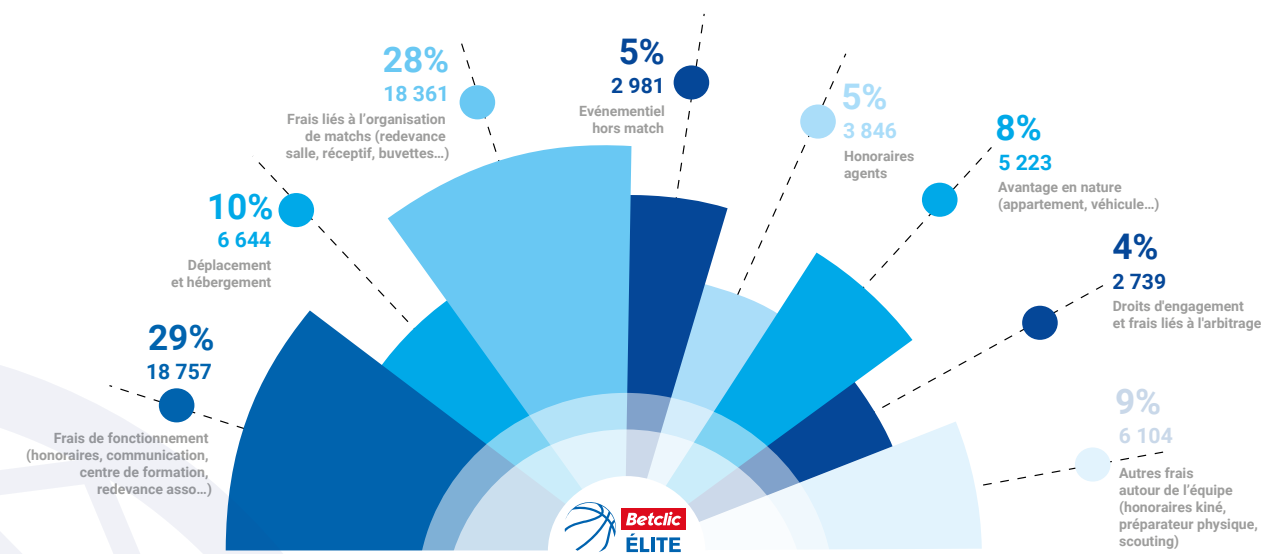
Au 30 juin 2025, après deux saisons de hausses significatives, la masse salariale cumulée de la Betclic ÉLITE présente en affichage une légère baisse par rapport à la saison précédente passant de 86,2 M€ à 85,5 M€. Cependant, en tenant une nouvelle fois compte du passage de dix-huit à seize clubs en première division, on constate que la masse salariale moyenne par club augmente passant d'environ 5 M€ à 5,3 M€, poursuivant ainsi la croissance observée ces dernières saisons.

Il convient une nouvelle fois de noter que cette hausse n'est pas uniquement portée par les salaires des sportifs mais également par ceux des administratifs qui augmentent de 13% du 30 juin 2024 au 30 juin 2025 (après une augmentation de 15% la saison dernière), témoignant ainsi de la volonté de structuration des clubs de Betclic ÉLITE.

Masse salariale sportive - Charges sociales comprises (en K€)



Focus sur la répartition des autres achats et charges externes (en K€)



Comme évoqué précédemment, les autres achats et charges externes présentent une hausse de 3% par rapport à l'exercice précédent, soit 1,7 M€ alors que la division compte deux clubs de moins que la saison précédente. La répartition des différents postes de charges au sein des autres achats et charges externes demeure

relativement stable par rapport aux dernières saisons. Les charges liées à la participation aux compétitions (Frais d'organisation de matchs, déplacement et hébergement) constituent la part la plus importante du montant total des autres achats et charges externes (38%).

A l'instar des trois dernières saisons, seuls trois clubs de Betclic ÉLITE possèdent une masse salariale supérieure à la moyenne de la division, ce qui est révélateur d'un écart significatif entre les masses salariales les plus importantes et le reste de la division.

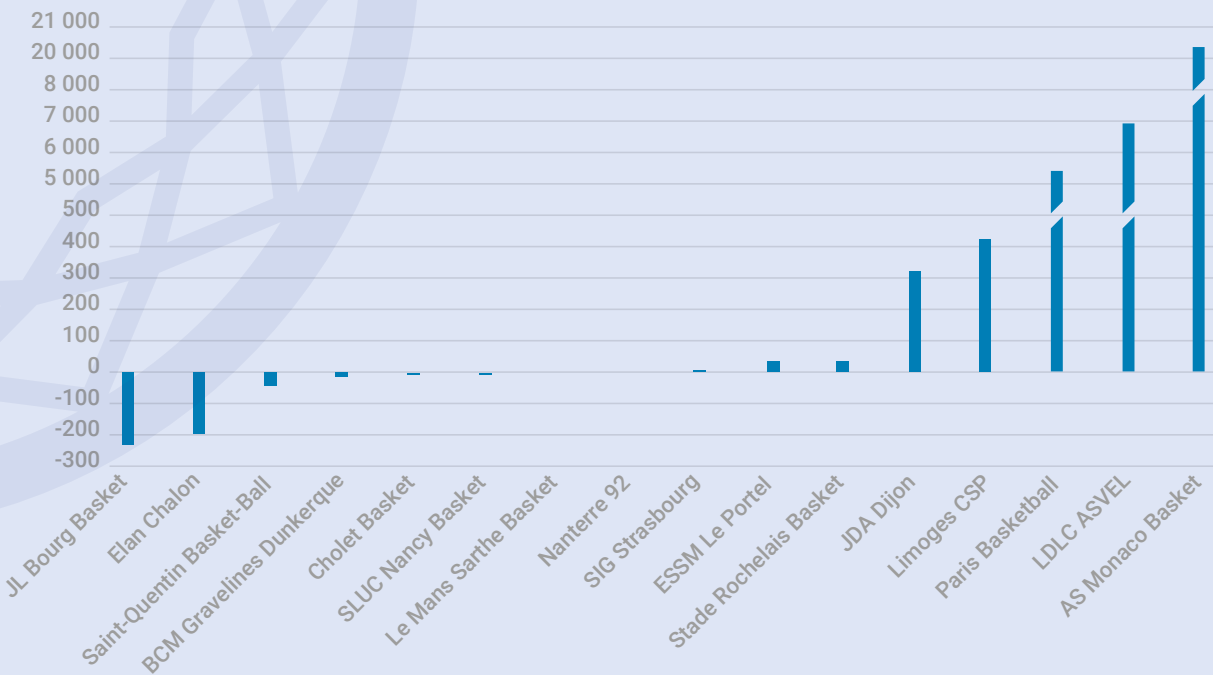
Au 30 juin 2025, les masses salariales sportives cumulées des clubs AS Monaco Basket, LDLC ASVEL et Paris Basketball représentent la moitié de la masse salariale sportive cumulée de la division.

La masse salariale sportive représente en moyenne près de 42% des charges d'exploitation sur la saison 2024-2025, soit la même proportion que la saison précédente.

Par comparaison avec les autres grandes disciplines sportives en France, le ratio salaires bruts du secteur sportif professionnel rapporté aux charges d'exploitation s'établit à 32% en Betclic ÉLITE contre 38% au football (Ligue 1 McDonald's) et 32% au rugby (TOP 14)*.

*Données saison 2023-2024 issues des rapports DNCG (Ligue de Football Professionnel) et CCCP (Ligue Nationale de Rugby)

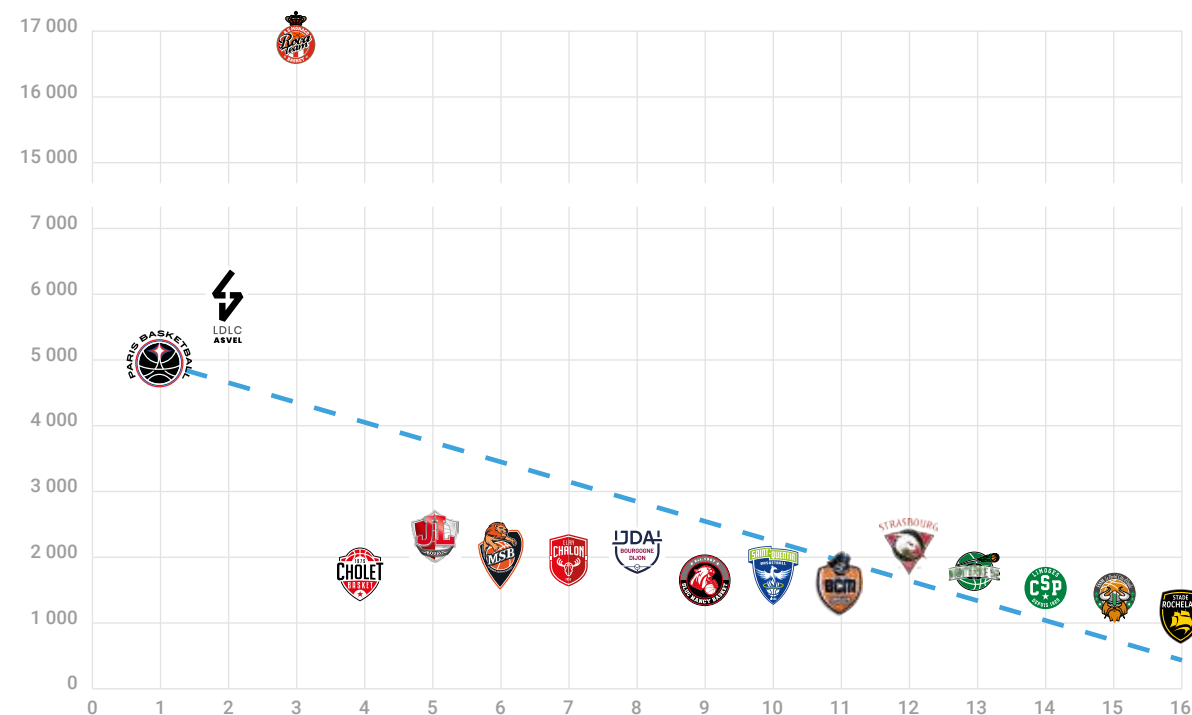
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 2024-2025



Cette saison les clubs présentent un résultat exceptionnel cumulé de près de 33 M€, soit 10 M€ de plus que la saison précédente. Les clubs AS Monaco Basket, LDLC ASVEL et Paris Basketball représentent à eux seuls la quasi-totalité du résultat exceptionnel cumulé de la division au 30 juin 2025. A lui seul, le club AS Monaco Basket représente près de 62% de ce résultat cumulé. Il est cependant important de prendre en compte le fait que le résultat exceptionnel permet généralement aux clubs de compenser un déficit d'exploitation grâce au concours des actionnaires. Les charges exceptionnelles peuvent être constituées de frais de restructuration, redressements fiscaux/sociaux, litiges prudhommaux susceptibles de mettre en péril la pérennité du club.



CORRÉLATION ENTRE CLASSEMENT SPORTIF ET MASSE SALARIALE (EN K€)

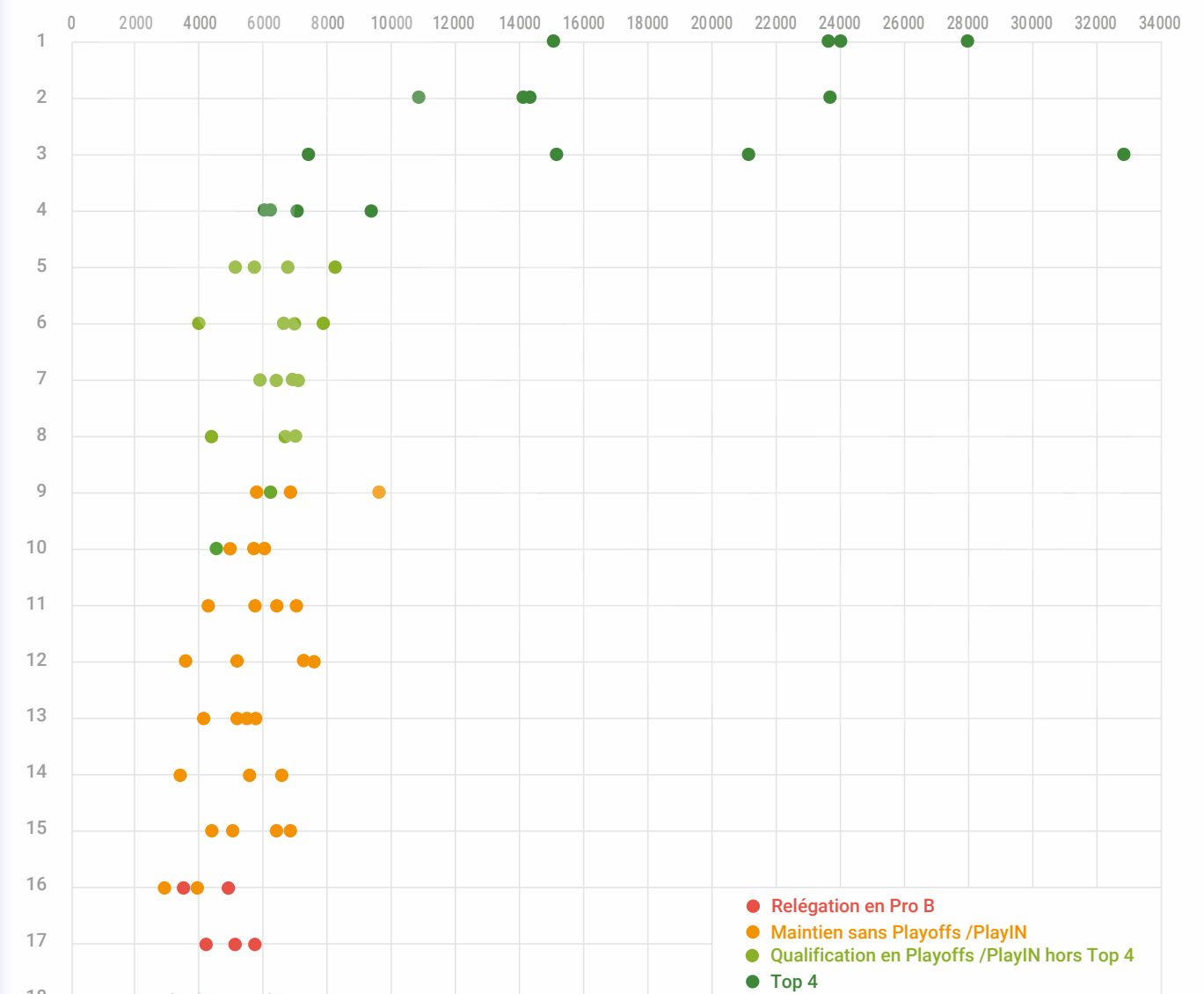


Pour la saison 2024-2025, le coefficient de corrélation est de -0,52 contre -0,55 la saison précédente.

Ces coefficients indiquent une corrélation relative entre le classement sportif et le montant de la masse salariale.

Le coefficient de corrélation est négatif. Pour une corrélation pure et parfaite (-1), cela signifierait que plus la masse salariale baisse, plus le classement diminue. Or, le coefficient pour cette saison est quelque peu éloigné de cette corrélation parfaite, ce qui montre que la puissance financière n'a pas un impact certain sur le classement sportif.

RISQUES SPORTIFS ET BUDGETS* (EN K€)



Ce graphique présente la relation entre les budgets des clubs de Betclic ÉLITE et leurs classements sportifs à l'issue des quatre dernières saisons sportives (période 2021-2022 à 2024-2025).

- En abscisse se trouvent les niveaux de budget des clubs en milliers d'euros ;
- En ordonnée figure le classement des clubs à l'issue de la saison régulière.

Pour rappel, les huit premiers du championnat de France de Betclic ÉLITE participent aux playoffs en fin de saison pour l'attribution du titre de champion de France. La nouveauté instaurée lors de la saison 2024-2025 est la mise en place de matchs de

play-IN, permettant aux équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} d'avoir une ultime opportunité de se qualifier pour les playoffs.

La répartition des points sur le graphique laisse apparaître une corrélation relative entre budget et classement sportif à l'issue de la saison régulière. En effet, le nuage de points suit une droite de corrélation facile à imaginer, à l'exception de certains parcours exceptionnels. Le fameux aléa sportif reste donc bien présent sur la division mais limité par un respect des forces en présence.

*Budgets = total des produits d'exploitation, produits financiers et produits exceptionnels

RELÉGATION ET NIVEAU DE BUDGET

- Il apparaît clairement et logiquement à travers le nuage de points que les clubs ayant les plus faibles budgets sont les plus exposés à la relégation.
- Sur les quatre saisons étudiées (8 clubs relégués) : 6 clubs avaient un budget inférieur à 5,5 M€.
- Cependant, l'augmentation des budgets des clubs du premier échelon national fait progressivement augmenter les niveaux de budgets des clubs qui connaissent la relégation en fin de saison. Ainsi, à l'issue de la saison 2024/2025, un seul club avec un budget supérieur à 6 M€ a connu la relégation sportive.

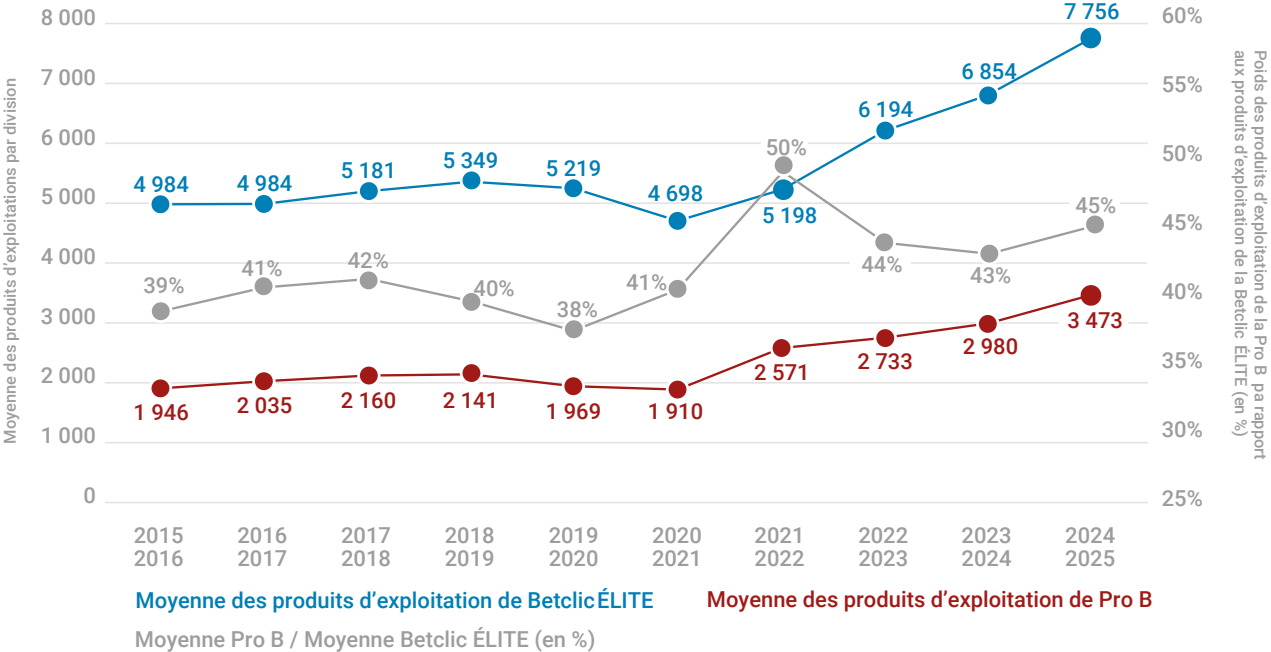
Probabilité des résultats sportifs par rapport au niveau de budget

Budget	Relégation en Pro B	Maintien sans Playoffs / PlayIN	Qualification en Playoffs / PlayIN hors Top 4	Top 4
< 4,5 M€	29 %	50 %	21 %	0 %
4,5 M€ à 6,5 M€	15 %	54 %	23 %	8 %
6,5 M€ à 8,5 M€	0 %	35 %	53 %	12 %
> 8,5 M€	0 %	8 %	0 %	92 %

- Dès lors qu'un club dispose d'un budget inférieur à 4,5 M€, ses chances de terminer dans les quatre premières places sont presque inexistantes (aucun cas sur la période étudiée).
- Par ailleurs, un budget supérieur à 6,5 M€ permet d'assurer systématiquement le maintien en Betclic ÉLITE sur la période étudiée.
- Enfin, un budget supérieur à 8,5M€ est synonyme de qualification en playoffs dans les quatre premières places dans 92% des cas (une seule exception sur la période étudiée).

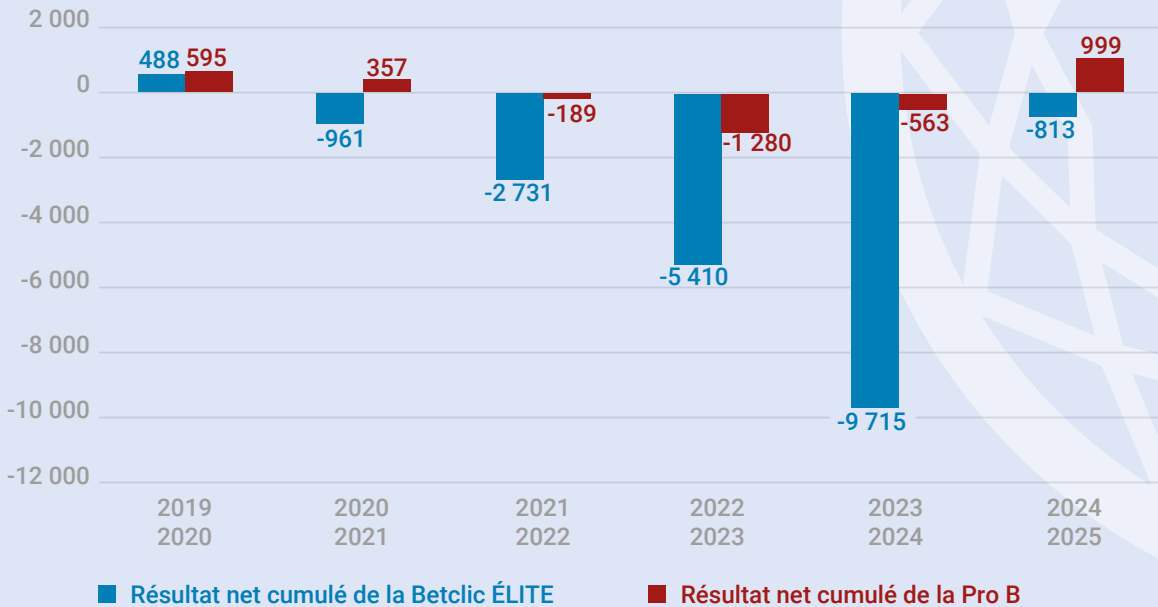
ÉTUDE COMPARATIVE BETCLIC ÉLITE / PRO B

Evolution de l'écart entre la moyenne des produits d'exploitation de la Betclic ÉLITE et de la Pro B (en K€)



La tendance observée sur les deux saisons précédentes s'est donc confirmée lors de la saison 2024-2025. Le poids de la moyenne des produits d'exploitation de la Pro B s'élève à 45% par rapport à celle des produits d'exploitation de l'élite. Ce rapport, qui s'établissait aux alentours de 40-41% jusqu'en 2021, a augmenté depuis quatre saisons, porté par une croissance des budgets de Pro B plus importante que celle constatée en Betclic ÉLITE. Cette tendance renforce d'autant plus le fort développement des moyens des clubs de Pro B, du fait que la présence en Betclic ÉLITE de trois clubs participant à l'Euroleague sur la saison 2024-2025 aurait pu avoir comme incidence de creuser l'écart entre les deux divisions.

Comparaison du résultat net entre la Betclic ÉLITE et la Pro B (en K€)



PRO B

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ DE LA PRO B (EN K€)

Pro B	Réalisé 30/06/25	%	Réalisé 30/06/24	%	Évolution Globale	
Produits d'exploitation						
Recettes de match	16 941	24%	10 276	19%	6 665	65%
Versements des instances	240	0%	249	0%	-9	-4%
Sponsoring	26 550	38%	21 436	40%	5 114	24%
<i>dont sponsors privés</i>	22 844	86%	18 751	87%	4 093	22%
<i>dont sponsors publics</i>	3 706	14%	2 685	13%	1 021	38%
Subventions	16 915	24%	15 175	28%	1 740	11%
Reprises sur amortissement / transferts de charges	3 126	4%	2 565	5%	561	22%
Autres produits	5 693	8%	3 935	7%	1 759	45%
Total produits d'exploitation	69 465	100%	53 636	100%	15 830	30%
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	34 018	47%	24 996	45%	9 022	36%
Impôts et taxes	1 391	2%	1 148	2%	243	21%
Salaires bruts	25 215	35%	20 606	37%	4 609	22%
Charges sociales	9 502	13%	7 619	14%	1 883	25%
Dotation aux amortissements et provisions	982	1%	1 091	2%	-109	-10%
Autres charges	709	1%	452	1%	257	57%
Total charges d'exploitation	71 816	100%	55 912	100%	15 905	28%
Résultat d'exploitation	-2 351		-2 276			
Résultat financier	-11		-100			
Résultat exceptionnel	3 457		1 735			
Impôts sur les bénéfices	95		-79			
Bénéfices ou pertes	999		-563			
Situation nette	7 062		2 897		4 165	144%

UNE CROISSANCE SOUTENUE DES REVENUS

Après des augmentations significatives des produits d'exploitation sur les deux dernières saisons (+6% en 2022-2023 et +9% en 2023-2024), la saison 2024-2025 présente une augmentation exceptionnelle liée au changement de périmètre de clubs (passage de 18 à 20 clubs comme expliqué précédemment) mais aussi par la croissance des revenus générés par les clubs sur la division. Ainsi, les clubs ont fortement développé les recettes de matchs (847 K€ par club en moyenne contre 571 K€ la saison précédente) et leurs revenus issus du sponsoring (1,3 M€ en moyenne par club contre 1,2 M€ sur la saison 2023-2024). La fréquentation record dans les salles de Pro B pour la troisième saison consécutive se reflète parfaitement dans les recettes de matchs.

Les charges d'exploitation ont suivi une tendance similaire avec une hausse significative des autres achats et charges externes, passant d'une moyenne par club de 1,4 million d'euros à 1,7. Les investissements réalisés sur la masse salariale et notamment le volet sportif sont également en hausse sur la saison 2024-2025.

L'EXPLOITATION DES CLUBS DE PRO B

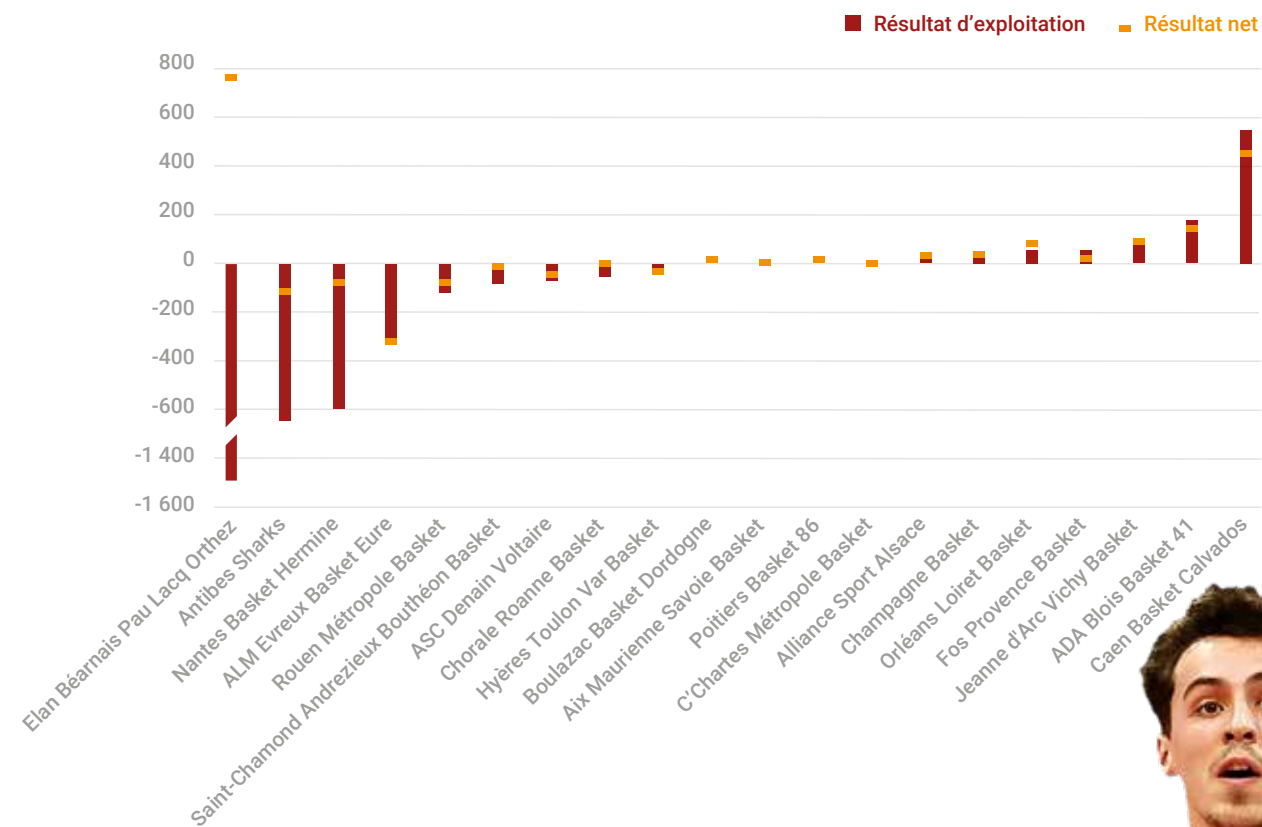
RESTE DÉFICITAIRE

Comme la saison précédente, le résultat d'exploitation consolidé sur la division s'élève à -2,4 millions d'euros. L'augmentation significative des revenus n'a pu permettre une amélioration de cet indicateur, du fait que les charges d'exploitation ont suivi la même évolution. Il faut remonter à l'exercice 2020-2021, fortement impacté par les mesures liées à la crise sanitaire et donc peu révélateur d'une économie « classique », pour constater une exploitation à l'équilibre en consolidé.

L'apport des actionnaires des clubs visant à préserver a minima l'équilibre des comptes en fin de saison, inscrit en produits exceptionnels à hauteur de 3,5 millions d'euros, permet à la division de présenter un bénéfice d'un million d'euros sur la saison 2024-2025 et ainsi renforcer la situation nette de la division et des clubs.

RÉSULTATS ET SITUATION NETTE DE LA PRO B

Résultat d'exploitation et résultat net par club (en K€)



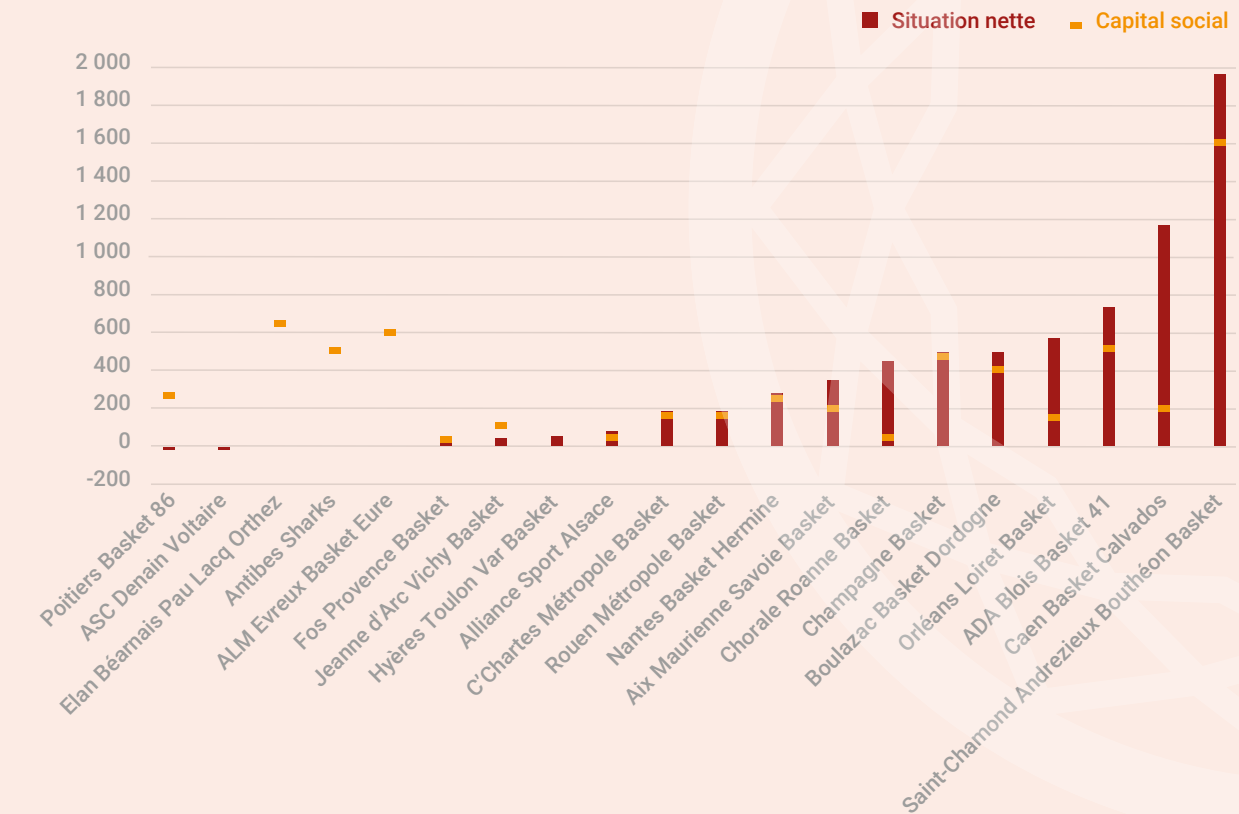
Comme expliqué précédemment, le résultat d'exploitation consolidé sur la saison 2024-2025 s'élève à -2,4 millions d'euros. Cependant, ce déficit d'exploitation est à mettre à l'actif de quatre clubs qui justifient à eux-seuls plus de trois millions d'euros de pertes : Elan Béarnais Pau Lacq Orthez (-1,5 M€), Antibes Sharks (-646 K€), Nantes Basket Hermine (-598 K€) et ALM Evreux Basket Eure (-302 K€). Par ailleurs, plus de la moitié des clubs de la division présentent une exploitation équilibrée ou profitable. Le club Caen Basket Calvados, dont le modèle économique était déjà très profitable à travers son budget initial, a profité de l'organisation de la Leaders Cup pour accentuer sa rentabilité sur la saison et présenter un résultat d'exploitation de 550 K€.

Contrairement au déficit d'exploitation qui ressort au 30 juin 2025, le résultat net sur la division s'élève à un million d'euros, en nette amélioration par rapport aux saisons précédentes. Ce bénéfice s'explique par des produits exceptionnels importants (4,3 M€ contre 0,9 M€ de charges exceptionnelles) liés à l'apport des actionnaires à hauteur de 3,6 M€ pour combler les pertes d'exploitations en question (Elan Béarnais Pau Lacq Orthez, Antibes Sharks et Nantes Basket Hermine), soutiens financiers qu'il est important de souligner.

Il convient de noter que les clubs Elan Béarnais Pau Lacq Orthez et JA Vichy avaient pour obligation réglementaire de présenter une situation nette à minima à l'équilibre au 30 juin 2025, et se devaient donc de combler leurs passifs respectifs par la réalisation de résultats sur la saison 2024-2025.



Situation nette et capital social par club (en K€)



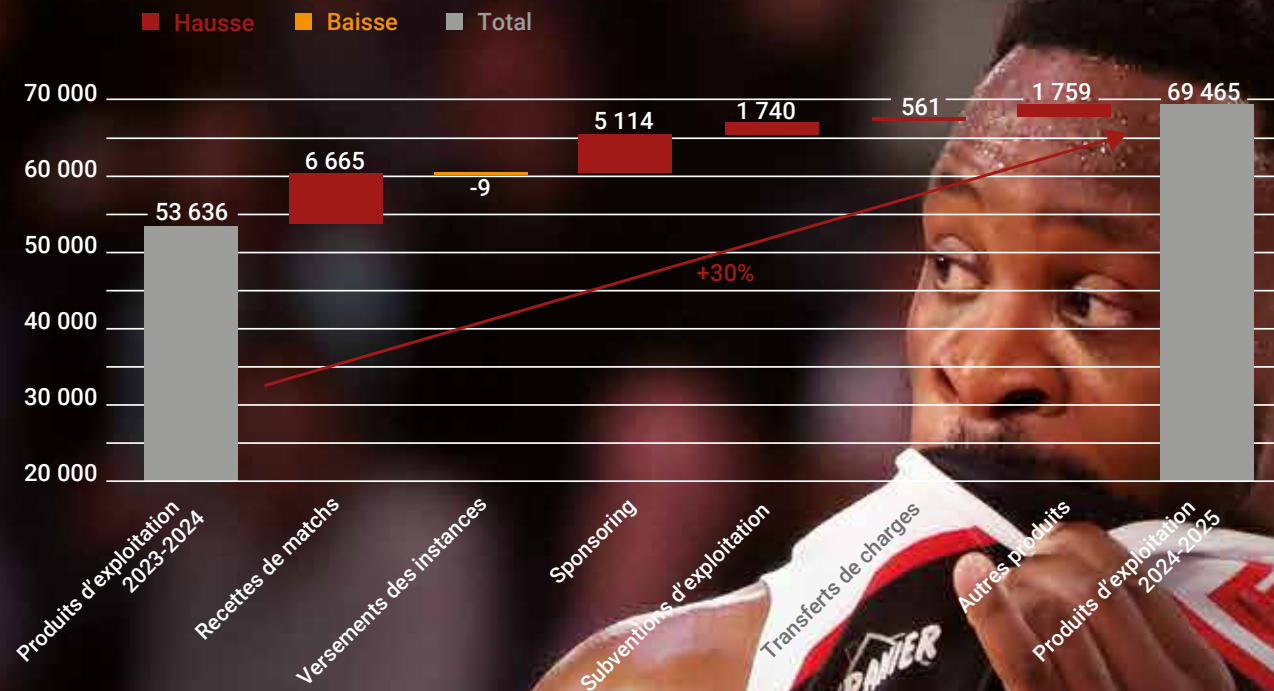
Alors que quatre clubs de la division étaient en situation nette négative au 30 juin 2024, l'ensemble des clubs de Pro B présentent une situation nette à minima à l'équilibre au 30 juin 2025. Plus de la moitié des clubs se retrouvent même avec une situation nette dépassant la barre des 200.000 euros, assurant à ces clubs un certain « confort » financier et leur permettant de supporter d'éventuels aléas économiques.

Ainsi, la situation nette de la division s'établit à 7,1 millions d'euros au 30 juin 2025 contre

2,9 millions d'euros la saison dernière. Le résultat net affiché par les clubs de Pro B à hauteur d'un million d'euros se retrouve en lecture directe dans la hausse de la situation nette. L'effet changement de périmètre de clubs est le second levier de cette hausse : arrivée d'un club présentant des fonds propres conséquents (Caen Basket Calvados promu cette saison) et disparition d'un club présentant un fort passif (Lille Métropole Basket Club dont la SASP a cédé son activité au 30 juin 2024).

LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Evolution des produits d'exploitation (en K€)



Dans un contexte de croissance des produits d'exploitation depuis la sortie de la crise sanitaire en 2021 (46,3 M€ en consolidé sur la division en 2021-2022, 49,2 M€ en 2022-2023 et 53,6 M€ en 2023-2024) à périmètre de clubs constant (18 clubs), les produits d'exploitations s'établissent de nouveau à un niveau record au 30 juin 2025 à hauteur de 69,5 M€, au-delà de l'effet mécanique du passage de la division à 20 clubs. Ainsi, ils génèrent près de 3,5 M€ en moyenne sur la saison 2024-2025 contre 3 M€ par club la saison précédente. Le développement des revenus des clubs représente donc une hausse de 30% sur la saison, expliquée notamment par les postes « *Recettes de matchs* » et « *Sponsoring* ». Le nombre de matchs de championnat de saison régulière plus important (380 matchs contre 306 les saisons précédentes) a permis aux clubs d'accueillir un plus grand nombre de spectateurs en salle et d'offrir une visibilité à ses sponsors plus importante, valorisée à la hausse dans les contrats de partenariat. Concernant les recettes de matchs, en parallèle du nombre de rencontres plus important cette saison, la fréquentation des salles atteint de nouveau un niveau record, illustrée par la moyenne de spectateurs par match proche des 2 800 spectateurs. Ces deux facteurs expliquent la progression de 6,7 millions d'euros de ce poste.

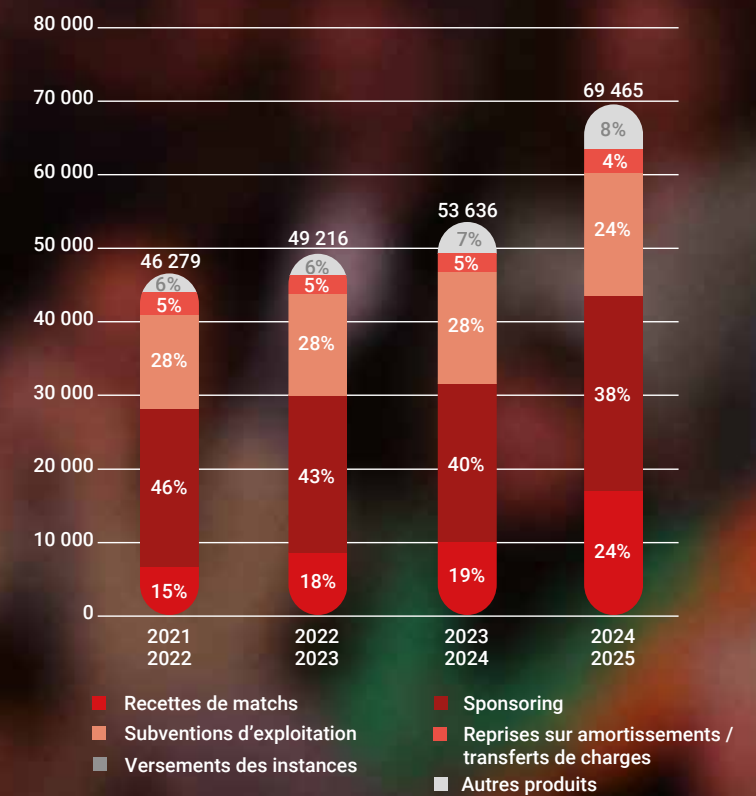
Par ailleurs, il est important de préciser que les clubs continuent d'accroître leurs revenus afin de répondre à la compétitivité toujours plus présente sur les parquets et les ambitions d'accession à l'étage supérieur. La division se compose de clubs dont l'économie est semblable à celle de certains clubs de l'élite, avec pas moins de sept clubs présentant des budgets supérieurs à 4 M€.

Évolution de la répartition des produits d'exploitation (en K€)

Le niveau record des recettes de matchs, découlant des fréquentations records du public dans les salles de Pro B sur la saison 2024-2025, s'illustre logiquement dans le poids que ces revenus représentent dans la répartition totale des produits d'exploitation. Après une hausse de quatre points en deux saisons, les recettes de matchs participent à hauteur de 24% aux produits d'exploitation, se rapprochant du poids que celui-ci représente pour les clubs de Betclic ÉLITE. Alors qu'historiquement ce poste a longtemps représenté 15% des revenus des clubs, la tendance constatée sur les trois dernières saisons témoigne parfaitement que l'engouement du public dans les salles des deux divisions professionnelles a un impact direct sur le modèle économique des clubs et ses sources de financement.

Les postes « *Sponsoring* » et « *Subventions des collectivités* » occupent un poids légèrement moins important dans la répartition des produits sur cette saison, dans la logique inversée du poids réservé désormais aux recettes de matchs.

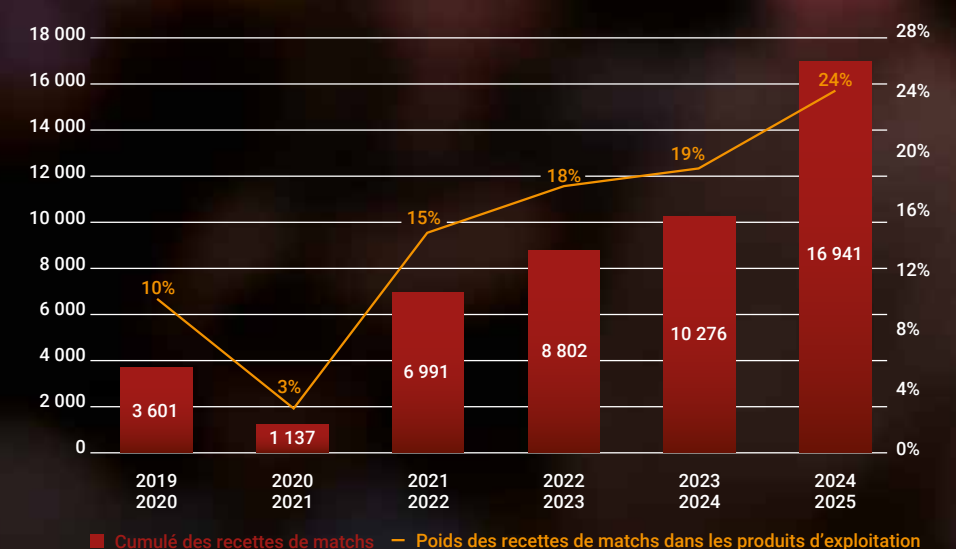
Enfin, le poste « *Autres produits* » représente une part non négligeable sur l'ensemble des produits d'exploitation expliquée par des diversifications d'activité (et plus particulièrement le club Rouen Métropole Basket Club) et par les revenus générés dans le cadre de l'organisation de la Leaders Cup 2025 pour le club Caen Basket Calvados.



Évolution des recettes de matchs - Toutes compétitions confondues (en K€)

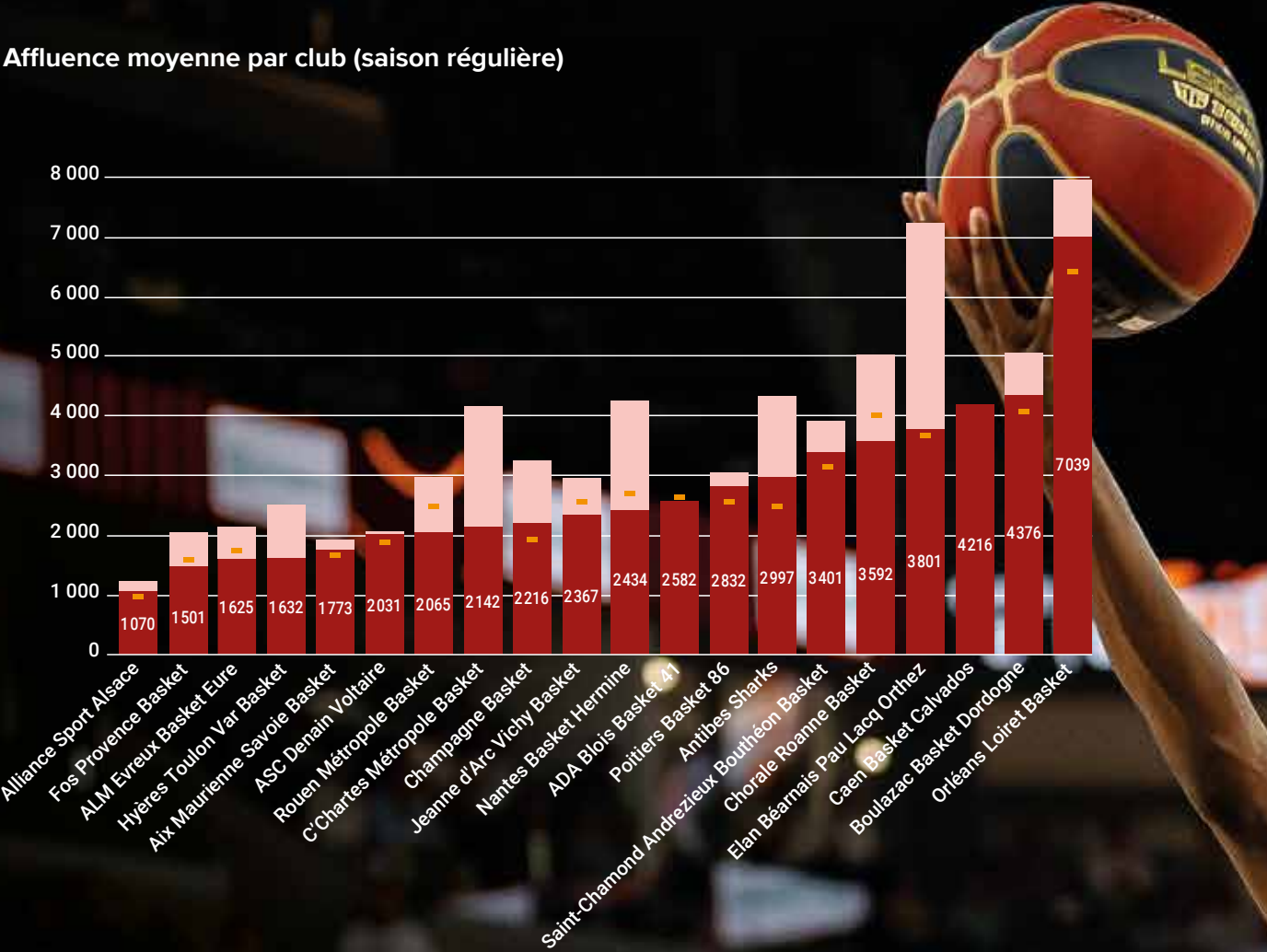
Comme expliqué précédemment, les recettes de matchs atteignent un niveau record sur la saison 2024-2025, expliqué par le double effet lié au nombre de matchs (20 clubs en Pro B contre 18 les saisons précédentes) et une affluence moyenne en forte augmentation. Par ces revenus records, les recettes de matchs représentent un quart des revenus des clubs en moyenne au 30 juin 2025.

Sur les 16,9 M€ de recettes de matchs sur la saison, 9,8 M€ sont générés par le grand public (guichet, abonnement, buvettes), 6,3 M€ par les partenaires privés (abonnements et places inclus dans les contrats de partenariats) et 0,8 M€ par les collectivités territoriales à travers de l'achat de places.



Les clubs Caen Basket Calvados, Saint-Chamond Andrézieux Bouthéon Basket, Boulazac Basket Dordogne, Orléans Loiret Basket et ADA Blois Basket 41 représentent à eux cinq plus de la moitié des recettes de matchs de la division. Ces cinq clubs, en plus de bénéficier d'une base de fans importante, proposent des conditions d'accueil du public optimales liés à des salles relativement récentes favorisant ainsi l'attractivité du public en salle et répondant à l'engouement général pour le basket en France.

Affluence moyenne par club (saison régulière)



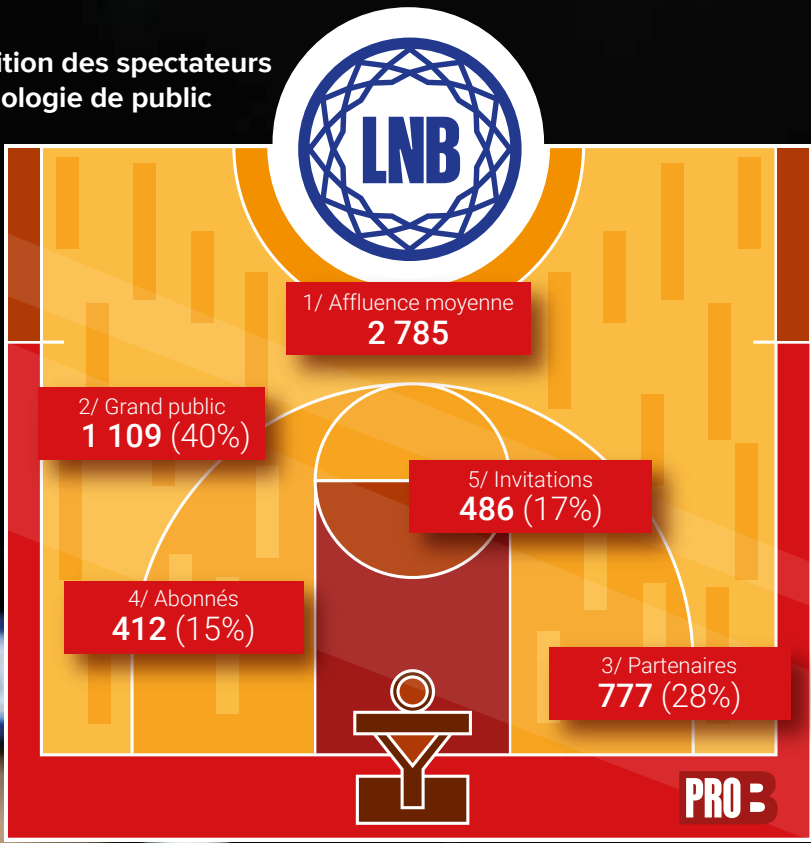
■ Capacité moyenne salle 2024-2025 ■ Affluence moyenne SR 2024-2025 ■ Affluence moyenne SR 2023-2024

L'augmentation des matchs à domicile (19 matchs contre 17 les saisons précédentes liée au passage à 20 clubs en Pro B) n'a pas eu d'impact négatif sur l'affluence moyenne. Au contraire, la saison 2024-2025 est celle de tous les records avec 2 785 spectateurs en moyenne par match en saison régulière, contre 2 473 spectateurs lors de la saison 2023-2024 (précédent record), soit +13%.

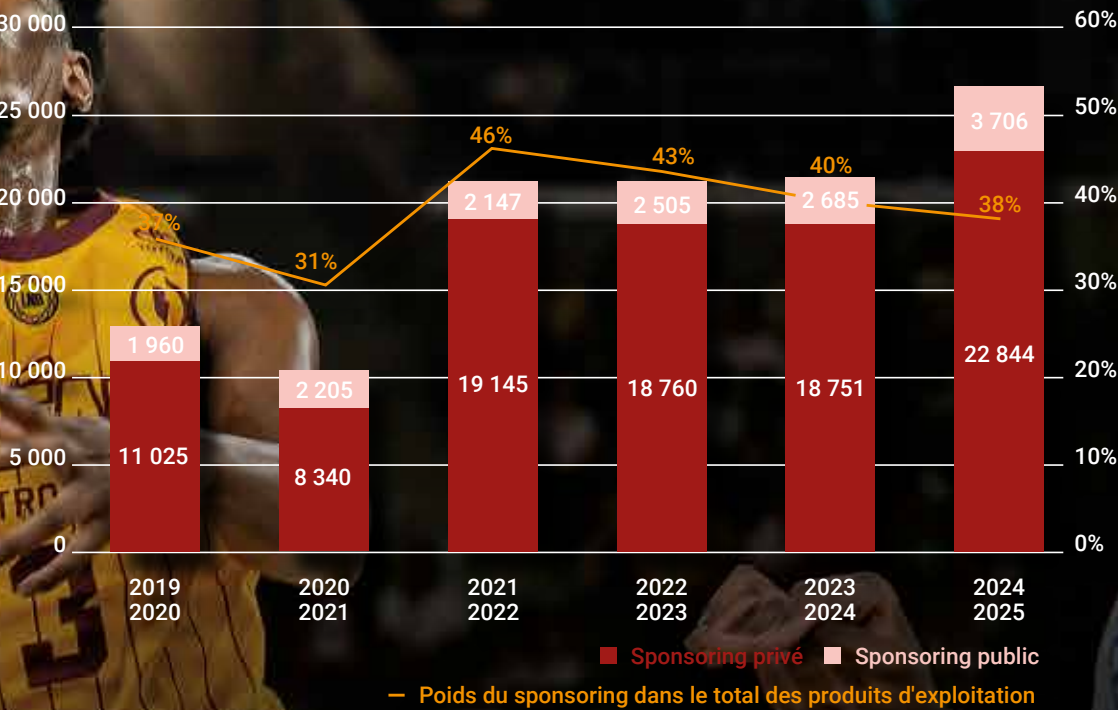
Avec une affluence moyenne de 7 039 spectateurs, le club Orléans Loiret Basket explose les records dans l'histoire des championnats LNB au cours d'une saison régulière. Boulazac Basket Dordogne et Caen Basket Calvados présentent quant à eux des affluences moyennes dignes de la Betclic ÉLITE. La moitié des clubs de la division a réussi à performer davantage en termes d'affluence moyenne par rapport à la saison précédente.

Sur l'ensemble de la saison (saison régulière et playoffs), 1,1 million de spectateurs ont rempli les salles de Pro B.

Répartition des spectateurs par typologie de public



Évolution des produits du sponsoring (en K€)

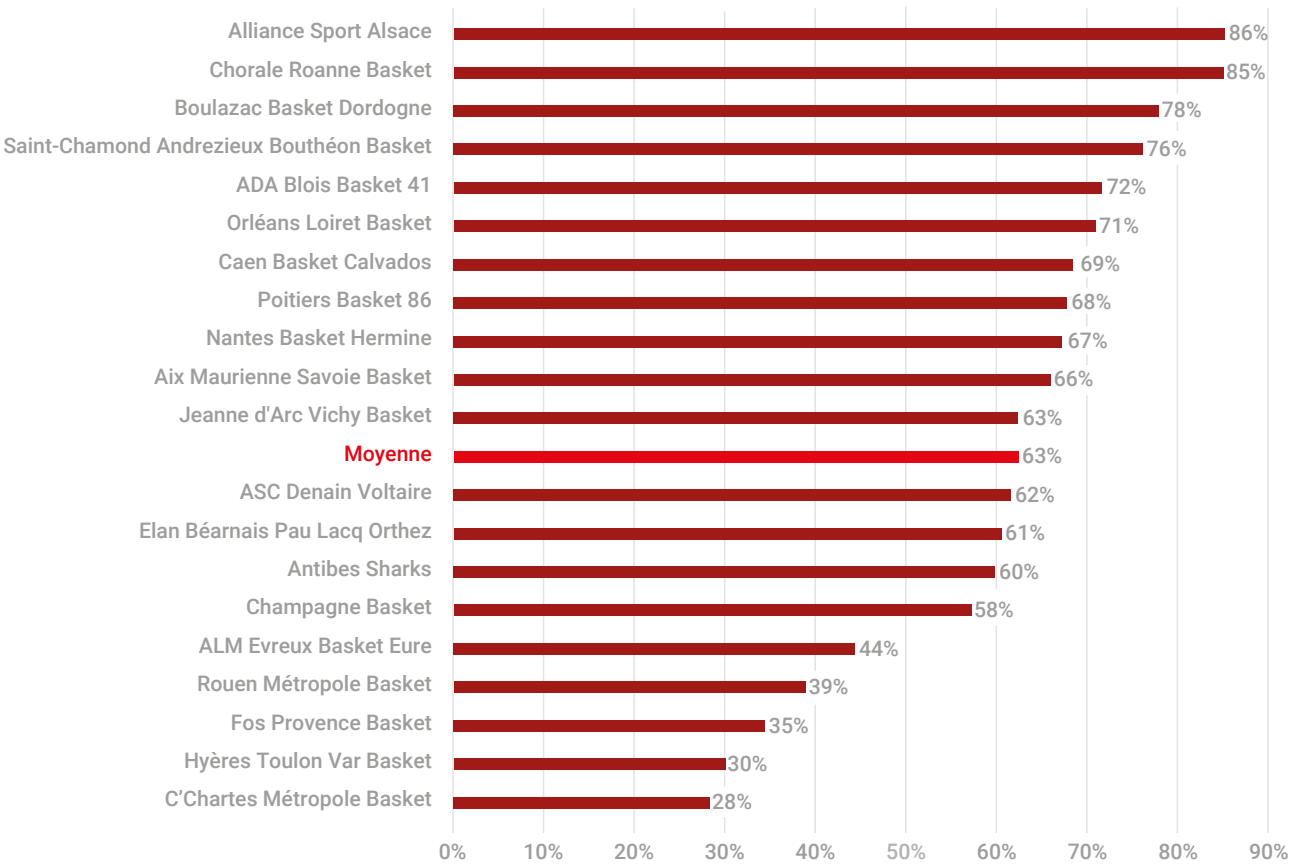


Dans une logique de croissance des revenus globaux depuis plusieurs saisons, l'effet mécanique du passage à 20 clubs sur la division cette saison s'observe logiquement sur les montants de sponsoring privé et public au 30 juin 2025 qui s'élèvent à 26,5 millions d'euros (+5,1 millions d'euros soit +24%). Au-delà de l'effet lié au nombre de clubs, les clubs ont également, comme expliqué précédemment, développé leurs revenus de sponsoring avec une moyenne par club qui passe à 1,3 million d'euros. Cela faisait trois saisons que cette moyenne s'établissait autour de 1,2 million d'euros,

témoignant donc du très bon travail des clubs sur le volet partenariat sur la saison 2024-2025.

Il est important de souligner de nouveau la performance de l'ensemble des clubs et des équipes commerciales sur le volet partenariat (visibilité, hospitalité lors des matchs à domicile, parrainage de matchs, animation des réseaux d'entreprises...). En effet, la conjoncture économique actuelle pourrait voir les partenaires se désengager partiellement ou retirer leurs soutiens financiers aux clubs sportifs, ce qui ne se traduit pas sur les comptes clôturés au 30 juin 2025.

Poids des recettes de matchs et du sponsoring par club



Le cumul des recettes de matchs et des revenus de sponsoring permet d’apprécier la capacité des clubs à financer leurs modèles économiques, neutralisés du recours aux subventions d’exploitation issues des collectivités.

L’analyse par club du poids des recettes de matchs et des revenus de sponsoring sur les produits d’exploitation démontre comme chaque saison que la division se compose de modèles économiques très différents.

Certains clubs financent en grande partie leurs exploitations à travers les produits issus des recettes de matchs et du sponsoring, avec des revenus pouvant représenter plus de 70% de leurs modèles économiques (Alliance Sport Alsace, Chorale Roanne Basket, Boulazac Basket Dordogne, Saint-Chamond Andrézieux Bouthéon Basket, ADA Blois Basket 41 ou Orléans Loiret Basket).

A l’opposé, d’autres clubs présentent un financement encore très dépendant des subventions des collectivités à l’instar des clubs C’Chartes Métropole Basket, Hyères Toulon Var Basket, Fos Provence Basket ou ALM Evreux Basket Eure. Les clubs Hyères Toulon Var Basket et Rouen Métropole Basket, dont les recettes de matchs et revenus liés aux partenariats pèsent faiblement dans le financement de leurs modèles également, présentent cependant des particularités qu’il convient de prendre en compte : le premier, encore en association, bénéficie de produits significatifs issus du mécénat ; le second présente un modèle avec une forte diversification d’activités (plus de 40% de ses revenus).

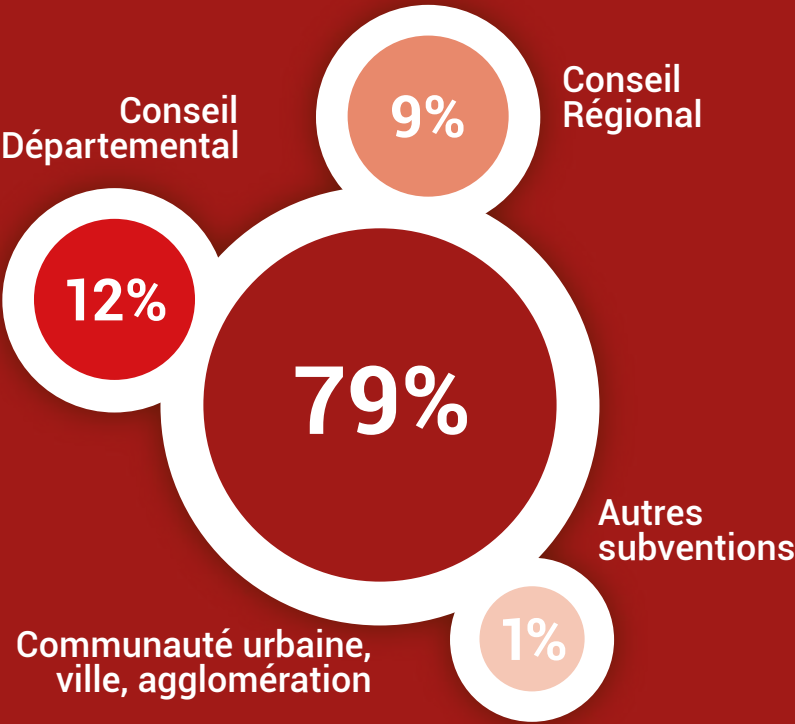


Répartition des subventions d’exploitation

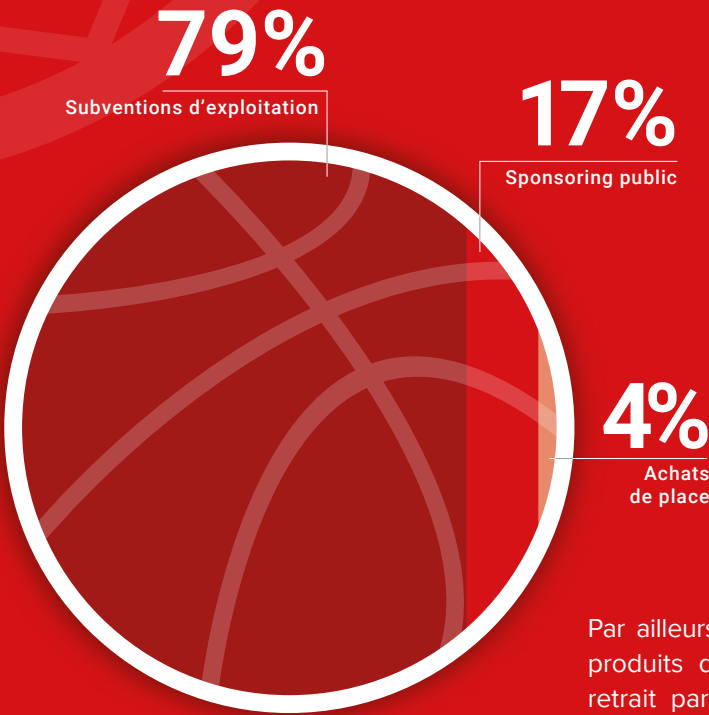
En neutralisant l’effet du passage à 20 clubs sur la division, les clubs de Pro B ont perçu le même niveau de subventions sur la saison 2024-2025 par rapport à la saison précédente (environ 845.000 euros en moyenne par club). Le soutien des collectivités à travers les subventions d’exploitation est donc stable par rapport aux saisons précédentes.

A montant équivalent par club, on remarque que la proportion que représente les communautés urbaines, villes et agglomérations est encore une fois en progression cette saison (79%), dans la tendance des dernières saisons (66% en 2021-2022, 73% en 2022-2023 et 76% en 2023-2024). Cette évolution s’inscrit dans une logique de restriction budgétaire de la part des conseils départementaux et régionaux.

Les villes, agglomérations et communauté urbaine, dont la proportion atteint donc près de 80% des subventions totales et dont le montant par club est un peu plus élevé cette saison, constituent le principal soutien aux clubs et démontrent l’attachement des acteurs publics locaux au développement des clubs de Pro B.



Focus sur l’aide des collectivités

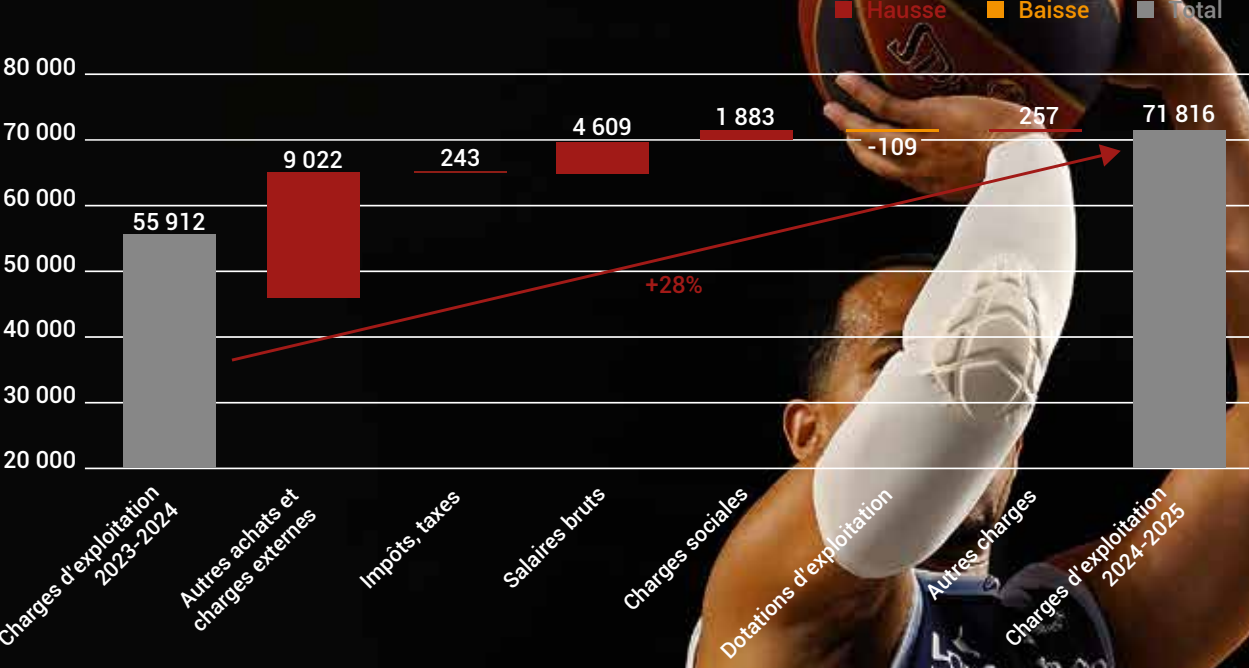


L’aide totale des collectivités (achats de place, sponsoring public et subventions d’exploitation) s’élève sur la saison 2024-2025 à 21,5 millions d’euros, soit un peu plus d’un million d’euros par club en moyenne (léger mieux par rapport à 2023-2024). Les subventions d’exploitation, qui représentaient 83% sur les dernières saisons, pèsent dorénavant pour 79% dans les aides totales des collectivités (tout en conservant un montant équivalent par club à la saison 2023-2024, comme vu précédemment). Ce constat, qui pourrait s’expliquer par un souhait des collectivités de bénéficier d’une prestation (places ou visibilité) en parallèle de leurs soutiens financiers, sera à vérifier sur les saisons à venir. De leurs côtés, les montants par club des places collectivités et du sponsoring public augmentent légèrement.

Par ailleurs, l’aide totale des collectivités représente 31% des produits d’exploitation des clubs de Pro B, proportion en retrait par rapport aux saisons précédentes : 34% sur les saisons 2022-2023 et 2023-2024. Les clubs, par contrainte (restriction budgétaire de certains acteurs publics comme vu précédemment sur les subventions) ou par développement des revenus privés, cherchent donc à être globalement moins dépendant des collectivités territoriales.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Évolution des charges d'exploitation (en K€)

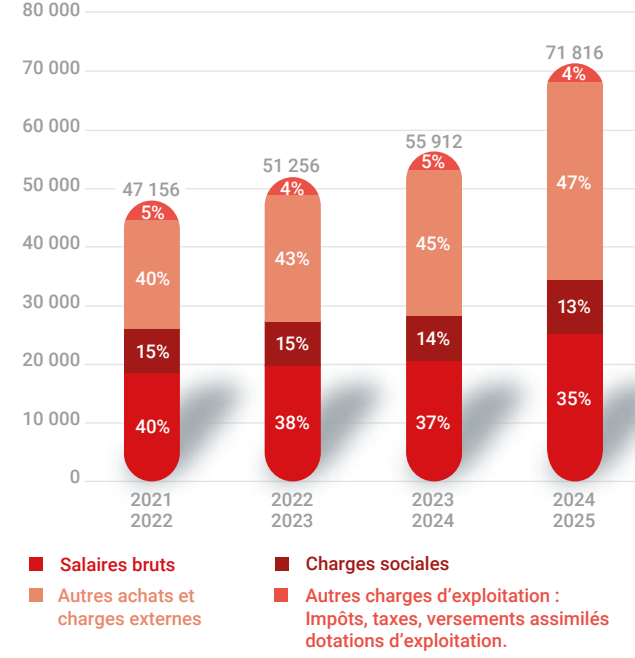


Sur une tendance similaire aux produits d'exploitation (+30%), les charges d'exploitation ont connu une augmentation significative sur la saison 2024-2025 (+28%). Et comme pour les produits d'exploitation, cette forte progression des charges est expliquée par deux facteurs : le nombre de clubs supplémentaires sur la division (+ deux clubs) et la hausse individuelle constatée sur la moyenne des charges par club, qui passe de 3,1 millions d'euros à 3,6 millions d'euros au 30 juin 2025. Ainsi, les charges d'exploitation représentent un montant de 71,8 millions d'euros sur la saison 2024-2025.

Le poste « *Autres achats et charges externes* », par l'augmentation des matchs sur la saison régulière (quatre matchs supplémentaires) croît fortement avec une hausse directe sur les enveloppes liées à l'organisation des matchs à domicile (réceptif, sécurité, contrôle, énergie...), les frais d'arbitrage qui augmentent logiquement proportionnellement au nombre de matchs disputés et les frais de déplacement (hébergement et restauration). Ces effets volumes sur ce poste sont en plus accentués par un effet prix relatif à la période inflationniste, malgré les optimisations entreprises par les clubs. Le poste « *Autres achats et charges externes* » passe donc d'un montant moyen de 1,4 million d'euros par club à 1,7 au 30 juin 2025.

Les clubs ont également continué d'investir sur la masse salariale : en moyenne, les salaires bruts et charges sociales s'élèvent à 1,75 million d'euros par club (contre 1,6 M€ sur la saison 2023-2024, soit +150 K€). Cette augmentation moyenne s'explique aux deux tiers pour répondre aux ambitions sportives et le tiers restant pour la structuration administrative des clubs.

Évolution de la répartition des charges d'exploitation (en K€)



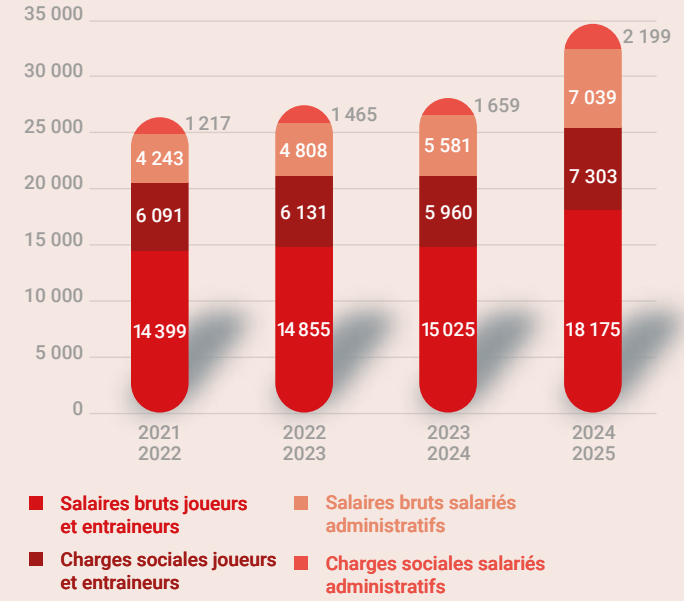
La répartition des charges d'exploitation présente quelques évolutions quant aux poids des postes au 30 juin 2025. S'établissant autour de 42% auparavant, le poste « *Autres achats et charges*

externes », des suites de la période inflationniste traversée depuis trois saisons et des effets présentés précédemment liés au nombre de matchs supplémentaires lors de la saison 2024-2025, représente en moyenne 47% des charges d'exploitation d'un club de Pro B. Cette tendance peut bien entendu varier significativement d'un club à l'autre : éloignement géographique occasionnant des frais de déplacements élevés, mise à disposition plus ou moins onéreuse des infrastructures, gestion du Centre de Formation par la société sportive ou l'association support... la proportion du poste s'établit entre 38% et 54%, voire même 57% pour le cas particulier du club Rouen Métropole Basket (diversification d'activités importantes entraînant des charges d'exploitation afférentes élevées).

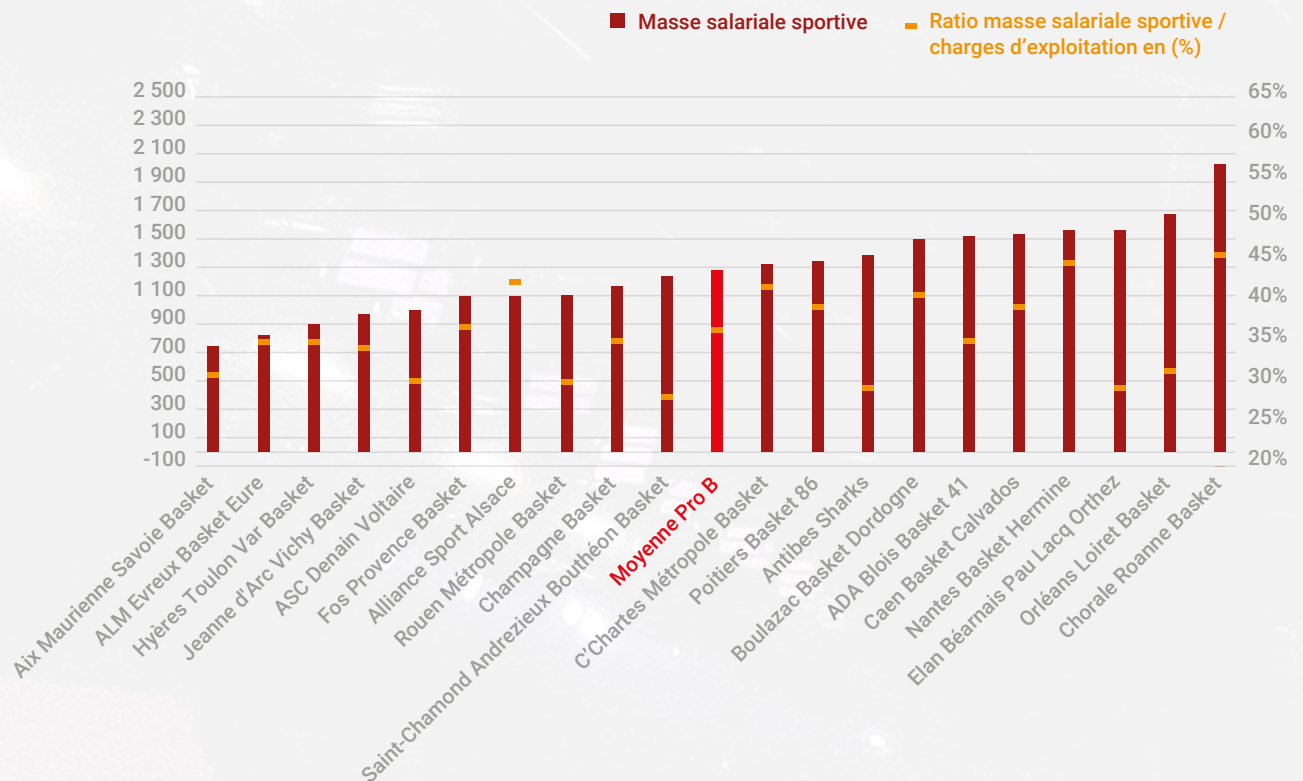
La masse salariale chargée (personnels sportifs et administratifs) des clubs de Pro B représente en moyenne 48% des charges d'exploitation, alors qu'elle s'élève à 57% en moyenne en Betclic ÉLITE.

Évolution de la masse salariale (en K€)

Après une croissance progressive sur les dernières saisons, la masse salariale globale chargée augmente significativement par l'effet combiné des deux clubs supplémentaires sur la division et des moyens mis en plus par les clubs sur le personnel sportif et administratif. La masse salariale cumulée sur la division représente près de 35 millions d'euros sur la saison 2024-2025, soit près de 1,75 million d'euros par club (1,3 million d'euros consacrée au sportif, 0,45 million d'euros destiné à l'administratif). L'ensemble des quatre postes étudiés, à savoir les salaires bruts du personnel sportif et administratif et les charges sociales afférentes, sont en augmentation par rapport à la saison 2023-2024 en se basant sur la moyenne par club. Les clubs continuent donc leur structuration dans une logique de professionnalisation des différents corps de métier pour assurer l'accompagnement de l'équipe professionnelle, développer les ressources des clubs (équipe commerciale et marketing) et améliorer l'expérience fan du public dans les salles et les revenus qui en dépendent (stadium manager, événementiel, digital...).



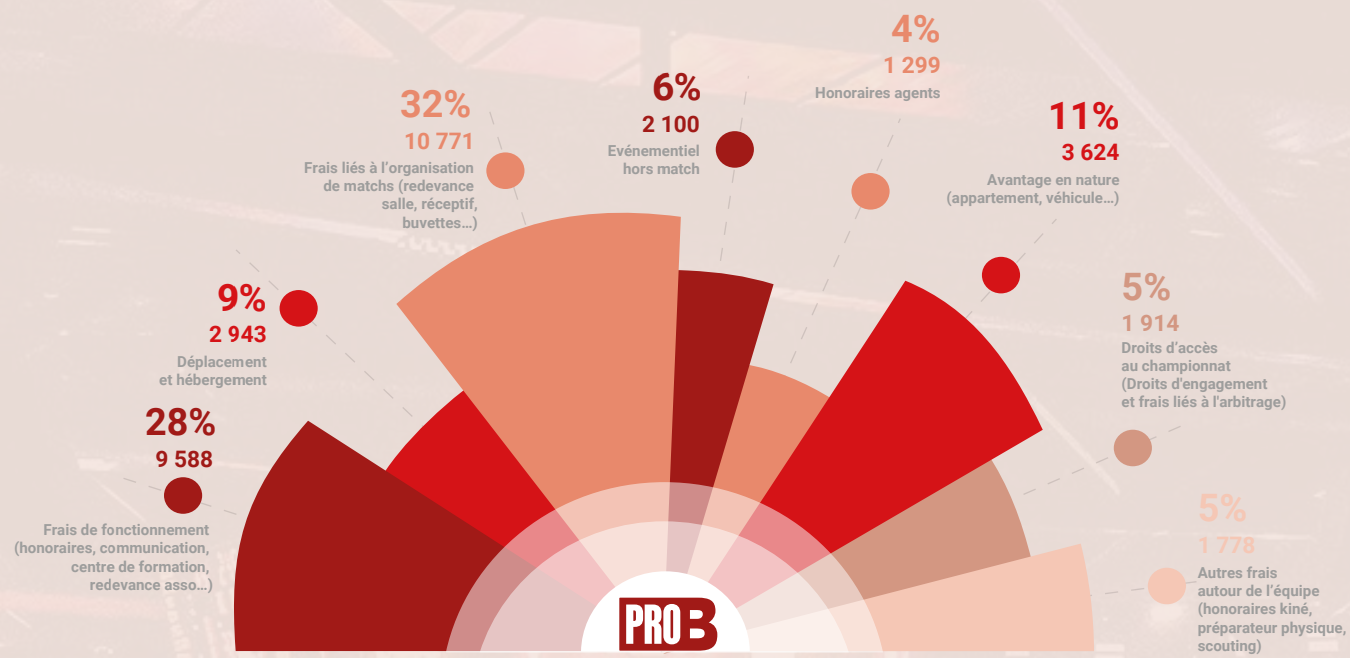
Masse salariale sportive – Charges sociales comprises (en K€)



Le rapport de force entre les clubs de Pro B, en se basant sur les masses salariales sportives chargées (salaires bruts et charges sociales), semble davantage équilibré qu'en Betclic ÉLITE. Malgré cela, la masse salariale sportive du club Chorale Roanne Basket (2 M€) représente près de trois fois celle du club Aix Maurienne Savoie Basket (0,7 M€).

La masse salariale sportive moyenne s'établit à près de 1,3 million d'euros sur la saison 2024-2025 contre 1,2 million d'euros la saison précédente. En moyenne, un club de Pro B consacre 35% de son budget de charges pour financer son équipe professionnelle (25% pour les salaires bruts et 10% pour les charges sociales), composée en moyenne de 10 ou 11 joueurs et deux entraîneurs. Cette part s'élevait encore à 41% lors de la saison 2022-2023, mais l'augmentation significative du poste « *Autres achats et charges externes* » comme vu précédemment oblige soit les clubs à allouer leurs ressources de manières différentes, ou bien à développer sans cesse leurs revenus pour maintenir leurs moyens en adéquation avec leurs ambitions sportives.

Focus sur la répartition des autres achats et charges externes (en K€)



Comme vu précédemment, le poste « *Autres achats et charges externes* » représente dorénavant 47% des charges d'exploitation des clubs pour atteindre 34 millions d'euros (soit 1,7 M€ par club, contre 1,4 M€ sur la saison 2023-2024). La période inflationniste a continué de se faire ressentir sur le compte de résultat des clubs et l'augmentation des rencontres (deux réceptions et deux déplacements supplémentaires) a logiquement tiré à la hausse ce poste. C'est notamment les frais liés à l'organisation de matchs, et plus particulièrement les coûts liés au réceptif, à la sécurité/contrôle ou à l'énergie, qui expliquent en grande partie l'augmentation du poste « *Autres achats et charges externes* ».

Les frais de fonctionnement, plus d'un quart du poste « *Autres achats et charges externes* » se composent notamment du coût de fonctionnement du Centre de Formation*. En moyenne, les moyens consacrés par les clubs pour le fonctionnement du Centre de Formation représentent 9% des charges d'exploitation.

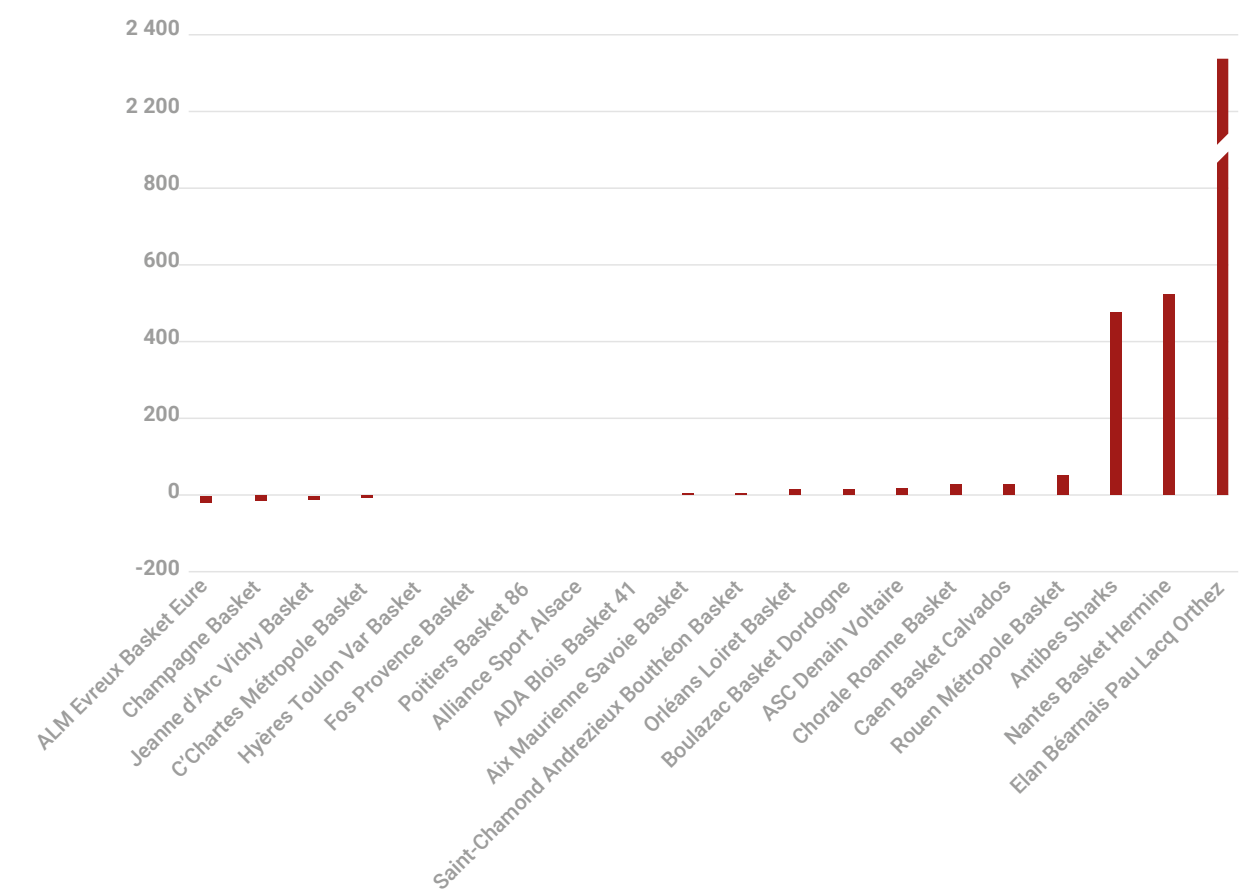
* Pour les clubs dont le Centre de Formation est supporté par la structure professionnelle du club et dont les comptes remontent dans les chiffres de ce rapport

Par comparaison avec les autres grandes disciplines sportives en France, le ratio salaires bruts du secteur sportif professionnel rapporté aux charges d'exploitation s'établit à 25% en Pro B contre 29% au football (Ligue 2 BKT) et 31% au rugby (PRO D2)*.

*Données saison 2023-2024 issues des rapports DNCG (Ligue de Football Professionnel) et CCCP (Ligue Nationale de Rugby)

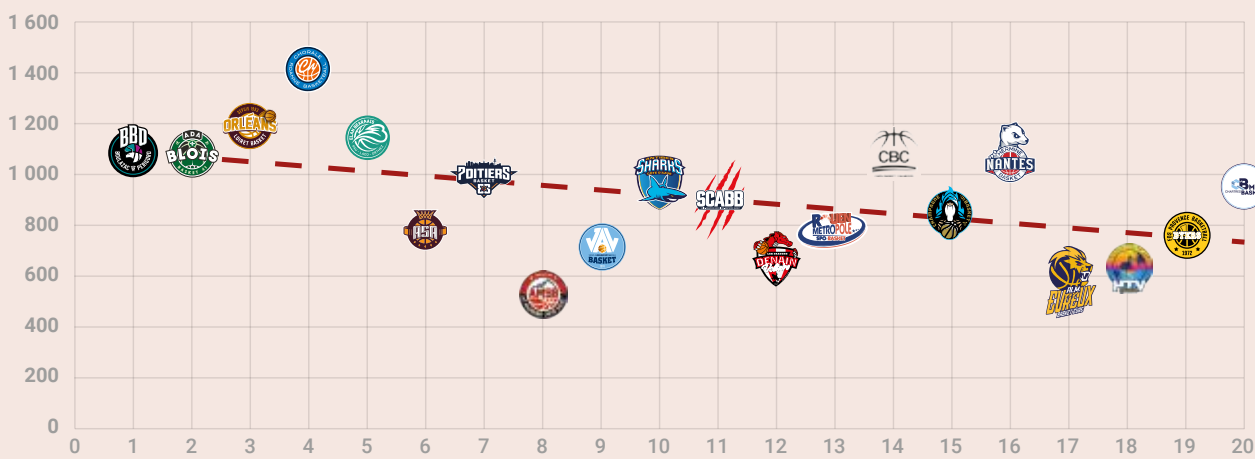


Résultat exceptionnel 2024-2025



Sur la saison 2024-2025, trois clubs présentent des résultats exceptionnels importants qui s'expliquent par des situations différentes. Les clubs Antibes Sharks et Nantes Basket Hermine (régularisations comptables passées sur cet exercice, coûts supplémentaires liés au réajustement de l'équipe professionnelle en cours de saison, ...) ont vu leurs actionnaires majoritaires soutenir financièrement leurs clubs par des abandons en compte courant afin de préserver la situation financière de la société sportive au 30 juin 2025. Concernant le club Elan Béarnais Pau Lacq Orthez, le résultat exceptionnel correspond également à un apport de l'actionnaire majoritaire du club opéré dans le but d'épurer le passif du club accumulé au cours de la saison 2021-2022. Le club avait pour obligation réglementaire de retrouver une situation nette a minima à l'équilibre au 30 juin 2025.

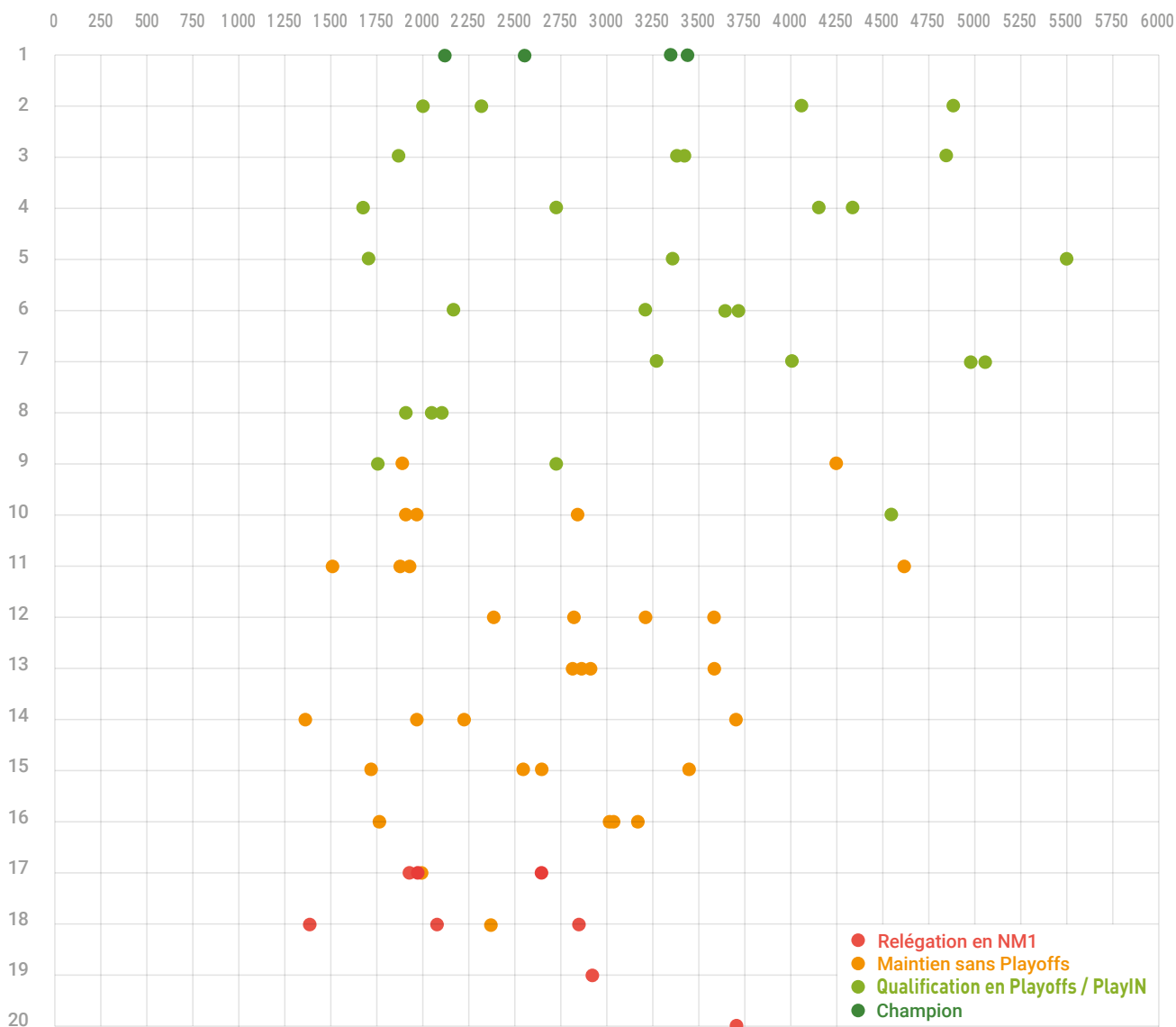
CORRÉLATION ENTRE CLASSEMENT SPORTIF ET MASSE SALARIALE (EN K€)



La saison 2024-2025 affiche une corrélation entre le classement sportif et la masse salariale sportive de -0,48. Ce coefficient témoigne d'une relative corrélation entre ces deux dimensions, au même titre que la saison précédente (-0,47). Un coefficient de corrélation de -1 indique une corrélation parfaite, c'est-à-dire que la masse salariale sportive d'un club permettrait de connaître son classement à l'issue de la saison. Sur la saison 2024-2025, les parcours de certains clubs (et leurs positions par rapport à la courbe de corrélation) témoignent de l'imprévisibilité de ce championnat.



RISQUES SPORTIFS ET BUDGETS* (EN K€)



Ce graphique présente la relation entre les budgets des clubs de Pro B et leurs classements sportifs à l'issue des quatre dernières saisons (période 2021-2022 à 2024-2025).

- En abscisse se trouvent les niveaux de budget des clubs en milliers d'euros ;
- En ordonnée figure le classement des clubs à l'issue de la saison régulière.

Le risque majeur d'une saison sportive pour un club demeure bien évidemment la relégation sportive. Un échec pour l'accès direct en Championnat de France de 1ère division ou dans la course à la qualification pour les Playoffs, permettant de jouer des matchs à forts enjeux sur la fin de saison et synonyme d'une seconde possibilité pour l'accès au sein de l'élite du Basket français, peut également présenter des risques importants pour certains clubs. Ces risques peuvent être d'ordre économique

(engagements financiers forts remettant en cause l'équilibre financier de l'exercice) ou en termes de visibilité/notoriété (dans l'optique du développement commercial du club, et plus particulièrement du volet sponsoring qui représente une part significative des produits d'exploitation des clubs).

Pour rappel, le premier de la saison régulière du Championnat de France de Pro B accède directement au Championnat de France de 1ère division.

Depuis la saison 2024-2025, les équipes classées entre la seconde et la sixième place participent aux playoffs de fin de saison, ainsi que le quinzième de Betclic ÉLITE et les deux vainqueurs des Play-In de Pro B (se disputant entre les équipes classées de la septième à la dixième place), offrant une seconde accession à l'élite.

*Budgets = total des produits d'exploitation, produits financiers et produits exceptionnels

Contrairement à la Betclic ÉLITE, la répartition des points sur le graphique ne laisse apparaître qu'une corrélation limitée entre les budgets des clubs et le classement sportif à l'issue de la saison régulière. Concernant la Betclic ÉLITE, il apparaît que certains niveaux de budget des clubs permettent de « s'assurer » une relative sécurité sportive. Ce constat ne s'applique que faiblement à la Pro B. En effet, à travers le nuage de points, il apparaît plusieurs parcours sportifs relativement exceptionnels, au vu

des moyens financiers en présence, débouchant sur des résultats sportifs difficilement prévisibles : clubs connaissant la relégation en fin de saison alors même qu'ils bénéficiaient de budgets importants ; titre de champion pour des clubs aux budgets mesurés...

Les niveaux de budgets de la Pro B permettent donc moins de « s'assurer » une sécurité du résultat et laisse davantage place au fameux aléa sportif.

RELÉGATION ET NIVEAU DE BUDGET

- Il apparaît que ce ne sont pas systématiquement les clubs présentant les budgets les plus faibles qui connaissent la relégation en fin de saison.
- Sur les quatre saisons étudiées (8 clubs relégués sportivement, hors repêchages) : trois clubs présentaient des budgets conséquents mais n'ont pu se maintenir sportivement (avec respectivement les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} budget de la division).
- Il reste cependant logique que les clubs ayant de faibles budgets sont plus exposés à une relégation sportive.

PROBABILITÉ DES RÉSULTATS SPORTIFS PAR RAPPORT AU NIVEAU DE BUDGET

Budget	Relégation en NM1	Maintien sans Playoffs	Qualification pour les Playoffs / PlayIN	Champion
< 2 M€	16 %	58 %	26 %	0 %
2 M€ à 3 M€	17 %	42 %	33 %	8 %
3 M€ à 4 M€	5 %	42 %	42 %	11 %
> 4 M€	0 %	17 %	83 %	0 %

- Le tableau des probabilités confirme l'incertitude sportive dans cette division, les logiques de croissance et décroissance des probabilités en fonction des niveaux de budget n'apparaissant pas clairement dans chacun des intervalles de budget.
- La marge est relativement faible entre un budget permettant d'éliminer tout risque de relégation (l'un des deux clubs relégués lors de la dernière saison présentait un budget à hauteur de 3,7 M€) et un budget offrant des garanties fortes de qualification pour les Playoffs/PlayIN (supérieur à 4 M€).
- Les derniers champions de France de Pro B ne présentaient pas les budgets les plus élevés de la division (3,3 M€, 2,1 M€, 2,5 M€ et 3,4 M€) et les masses salariales les plus importantes (respectivement pour chacune des quatre saisons étudiées la 3^{ème}, 10^{ème}, 12^{ème} et 8^{ème} masse salariale de la division)
- Il n'existe donc pas de véritable barrières de budgets et les parcours atypiques ne font pas figure d'exception : l'aléa sportif est donc présent sur la division.





WATSONS
PUB

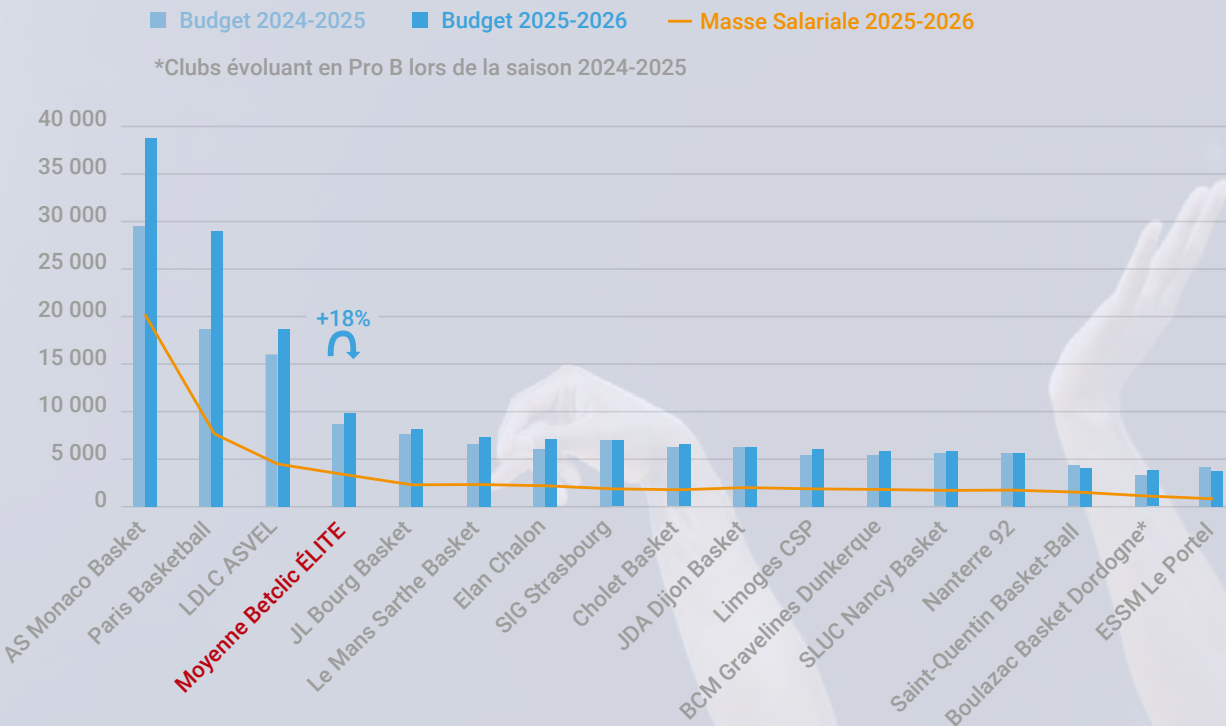
INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres
Berge
Tré
Ma

VILLE
U
1
LUX

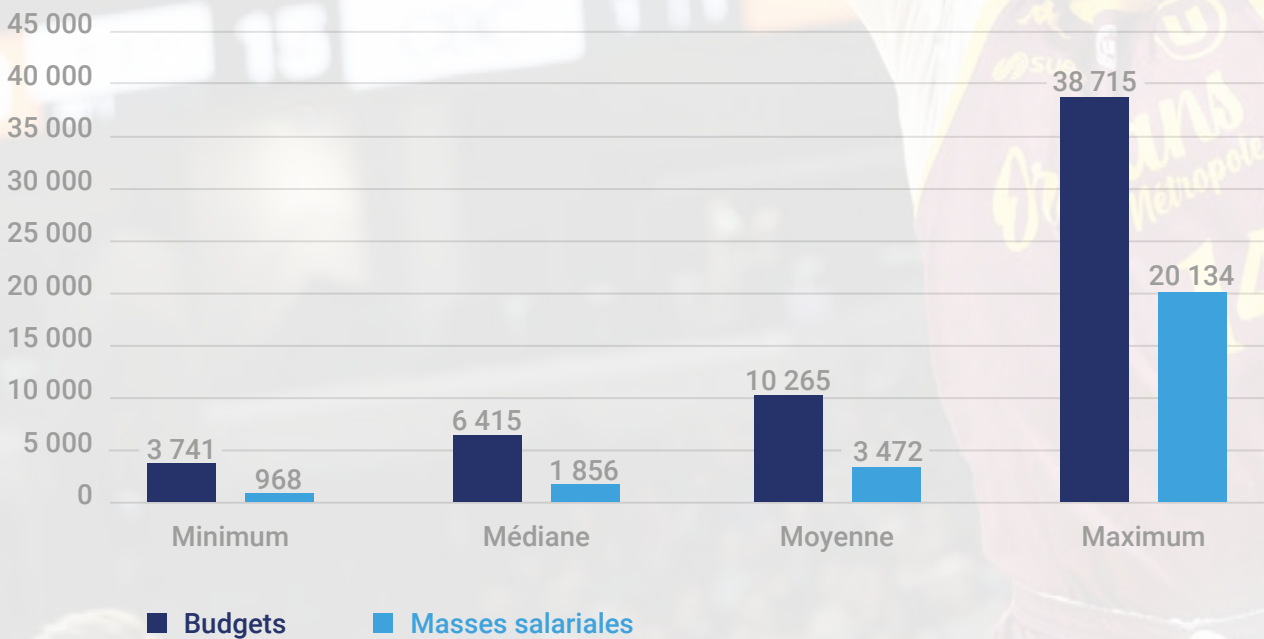
PRO B
CHAMPION DE FRANCE
2025
RÉVÉLONS
LE BASKET
FRANÇAIS

2024-2025					
		Moyenne	Poids du poste	Moyenne	Poids du poste
1 - SUBVENTIONS AFFECTEES AU CENTRE DE FORMATION					
• Subventions Municipalités		70 700	10%	95 344	17%
• Subventions Agglomérations		151 375	17%	72 486	10%
• Subventions Départements		53 233	7%	68 373	15%
• Subventions Régions		76 017	13%	61 333	15%
• Autres subventions		4 000	0%	975	0%
Sous - total (I) :		225 502	47%	190 500	56%
2- AUTRES PRODUITS DU CENTRE DE FORMATION					
• Participation des Familles		30 159	4%	39 655	10%
• Partenariat et Mécénat		91 377	13%	92 713	15%
• Indemnités de formation		4 213	0%	1 500	0%
• Apports du club		240 854	33%	81 807	16%
• Autres produits		12 901	2%	19 093	3%
Sous - total (II) :		254 161	53%	147 663	44%
3 - FRAIS DE DEPLACEMENT ET D'HEBERGEMENT					
• Appartements (loyers, charges)		99 816	20%	51 020	14%
• Restauration		25 511	4%	25 436	6%
• Déplacements et hébergement (hôtels et transports)		62 197	12%	40 828	12%
• Stages		4 137	0%	9 848	1%
Sous - total (III) :		186 052	37%	118 489	34%
4 - FRAIS D'ACTIVITES SPORTIVES					
• Licences		5 430	1%	9 166	2%
• Forfaits		6 805	1%	5 023	1%
• Frais médicaux		14 594	3%	8 362	2%
• Autres frais d'activité sportive		36 903	7%	21 052	6%
Sous - total (IV) :		56 333	11%	36 572	10%
5 - SALAIRES ET TRAITEMENTS					
• Communication (téléphone, etc.)		1 707	0%	3 361	1%
• Matériels (vidéos, équipements sportifs, etc.)		8 522	2%	10 696	2%
• Frais de scolarité		6 584	1%	30 928	5%
• Divers (consommation énergies, fournitures, ...)		38 541	8%	18 102	4%
Sous - total (V) :		52 461	10%	42 405	12%
6 -FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
• Joueurs (salaires et charges sociales)		33 337	7%	36 063	7%
• Entraîneurs (salaires et charges sociales)		121 045	24%	90 756	22%
• Administratifs (salaires et charges sociales)		66 020	11%	68 723	14%
Sous - total (V) :		207 198	41%	155 498	44%
Produits afférents au centre de formation (I+II) :		479 663		338 163	
Charges afférentes au centre de formation (III+IV+V+VI) :		502 044		352 964	

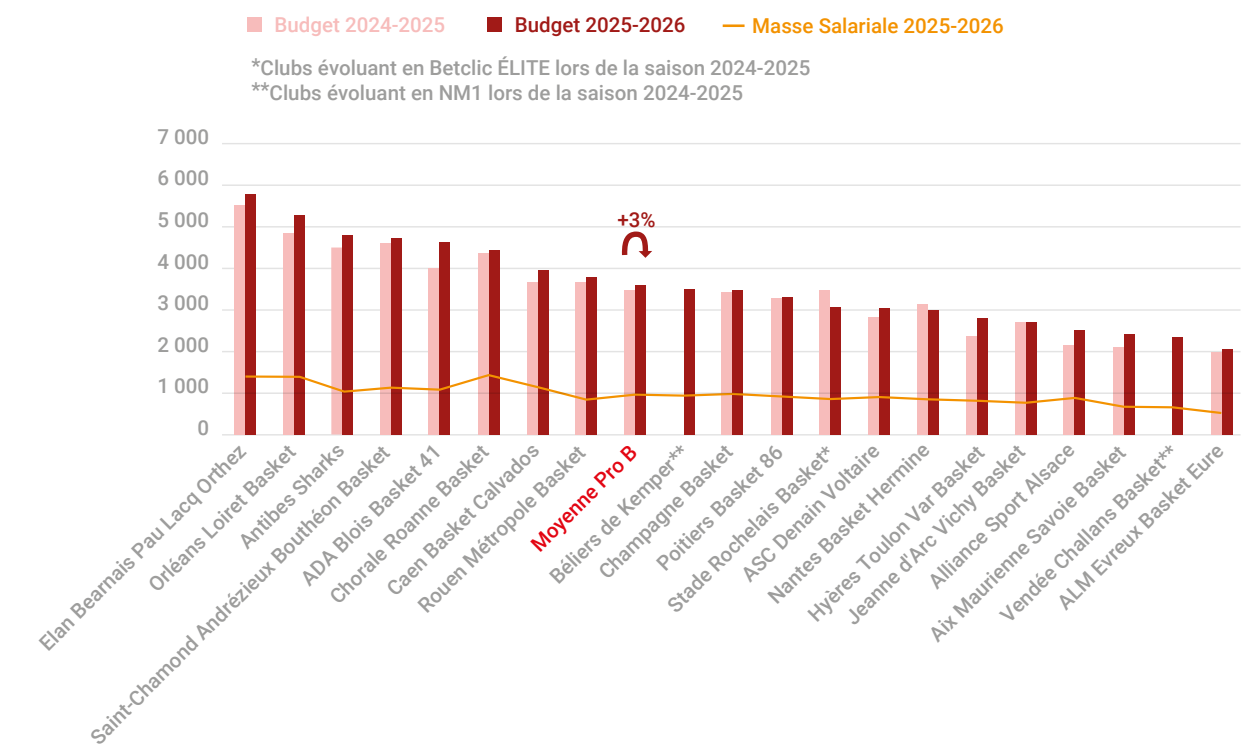
Budgets et masses salariales sportives de Betclic ÉLITE pour la saison 2025-2026 (en K€)



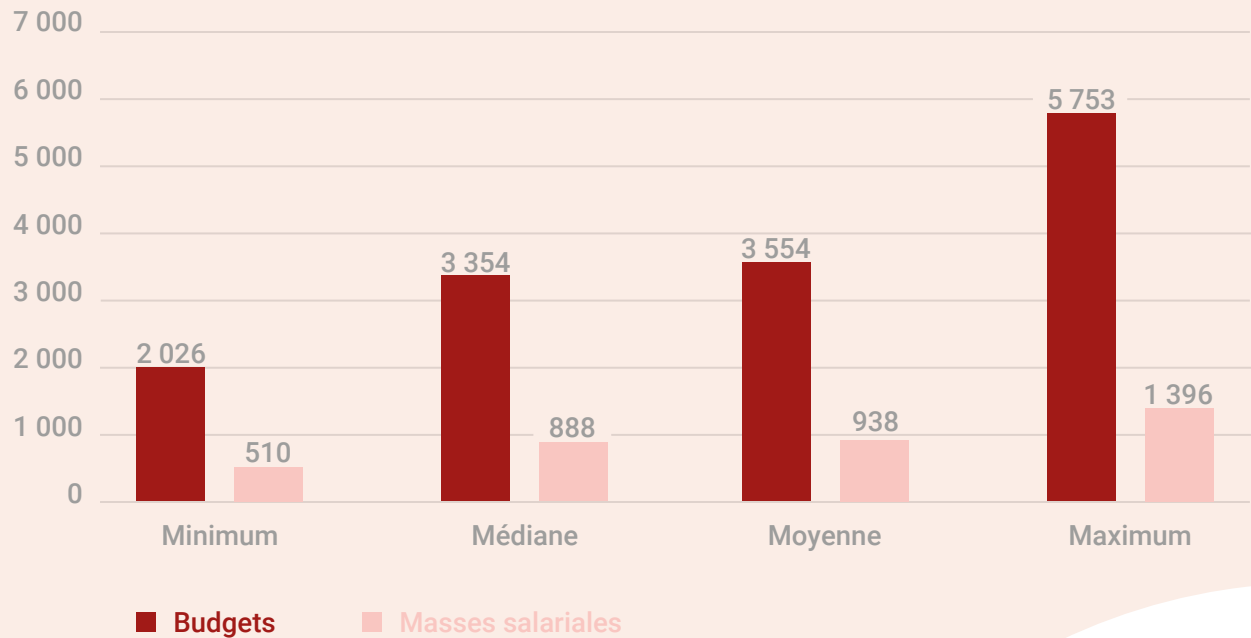
Budgets et masses salariales sportives moyens et médians de Betclic ÉLITE pour la saison 2025-2026 (en K€)



Budgets et masses salariales sportives d'ÉLITE 2 pour la saison 2025-2026 (en K€)



Budgets et masses salariales sportives moyens et médians d'ÉLITE 2 pour la saison 2025-2026 (en K€)



À PROPOS DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKET

Créée en 1987, la LNB organise et gère les Championnats Professionnels masculins par délégation de la Fédération Française de Basketball.



Deux Championnats :

- **La Betclic ÉLITE** : 16 clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 30 journées et des playoffs se terminant par des demi-finales et les Finales LNB en 5 manches ;
- **L'ÉLITE 2 (ex Pro B)** : 20 clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 38 journées et des playoffs d'accession se terminant par une finale en 3 manches.

Des événements :

- Le All Star Game, rencontre de prestige entre une sélection des meilleurs joueurs étrangers et une sélection des meilleurs français évoluant dans les Championnats LNB ;
- La Leaders Cup LNB, tournoi à élimination directe où s'affrontent les huit premiers du classement à l'issue de la phase aller de la saison régulière ;
- Afin de rythmer la saison et augmenter la visibilité de ses championnats, la LNB organise également tout au long de la saison des journées événementielles telles que les Journées de Noël en soutien à l'opération des Pères Noël verts du Secours populaire français, ou encore les Journées de l'Avenir en soutien à la Fondation de l'Avenir.



La formation :

- La LNB a également une mission de formation professionnelle et organise le Championnat Espoirs, où s'affrontent les meilleurs joueurs de 16 à 21 ans. Un tournoi final regroupant les meilleures équipes Espoirs, « le Trophée du Futur », est disputé en fin de saison.
- Le Young Star Game, nouvelle rencontre de prestige mettant à l'honneur les meilleurs jeunes joueurs des Championnats LNB.



Contact LNB/DNCCG :

Paul Lafont : paul.lafont@lnb.fr

Réalisé par la Ligue Nationale de Basket
en décembre 2025

Réalisation Graphique : patricklehr.fr

Photographies : Ligue Nationale de Basket

Ce document est conçu et édité dans le respect
des principes de l'éco-conception. Imprimé avec
des encres végétales sur un papier 60 % recyclé et
labellisée Imprim'Vert qui garantit la gestion des
déchets dangereux dans des filières agréées.